

Foglia
La guerre
banale
page A5



Cyberpresse

Motus et disque
dur cousu...
page A14

Actualités
Owens Corning
de Candioc
rouvrira en mai
page A4



Politique
Le Nunavut sera
officiellement
créé jeudi
page A13

L'exode des Kosovars annonce une catastrophe humanitaire



d'après AFP, AP et PC
BELGRADE

Le premier ministre russe Evguéni Primakov se rend aujourd'hui à Belgrade en une mission de médiation bien accueillie par l'OTAN, mais celle-ci affirme qu'elle continuera à frapper la Yougoslavie alors que le drame humanitaire qu'elle disait vouloir empêcher au Kosovo prend des proportions catastrophiques.

L'ampleur de cette catastrophe continue d'accroître la pression sur l'OTAN pour une invasion terrestre du Kosovo, entreprise qui prendrait plusieurs semaines, déclare le Pentagone.

On estime que 25 % de la population du Kosovo est en déplacement, ce qui représente un demi-million de personnes, surtout des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Belgrade a annoncé la destruction d'un autre avion de l'OTAN hier, cette fois au-dessus du Monténégro. L'OTAN dit avoir détruit au sol la moitié des Migs yougoslaves.

L'OTAN a accusé les forces yougoslaves d'accroître les exactions au Kosovo, malgré une sixième journée de bombardements, dans le cadre d'une massive « épuration ethnique » accélérant l'exode de dizaines de milliers de civils Kosovars.

L'OTAN a concentré hier ses bombardements contre la police, les forces paramilitaires et l'armée yougoslave au Kosovo même pour tenter d'enrayer le « nettoyage ethnique » et le « génocide ».

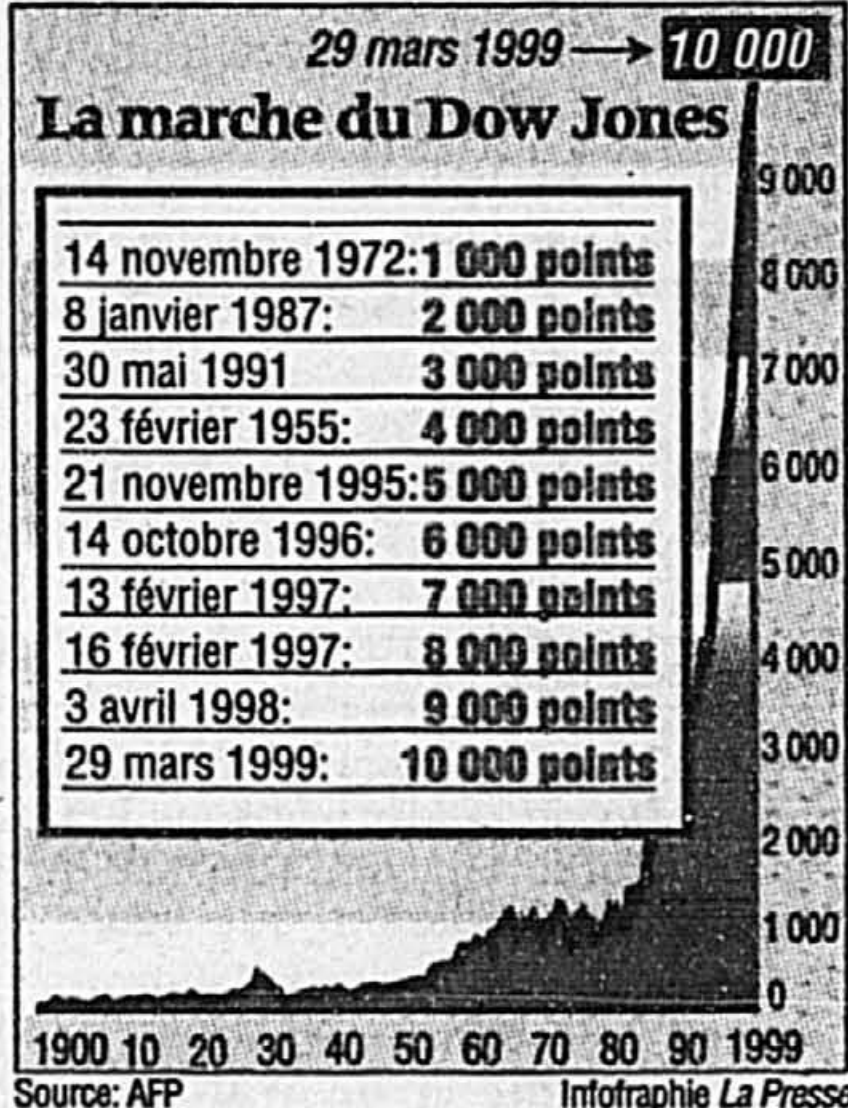
Pristina, la capitale de la province, était hier ville fantôme, avec des bâtiments détruits ou en flammes à plusieurs endroits. Selon Belgrade, c'est le résultat des bombardements de l'OTAN ; pour l'OTAN, il s'agit de preuves de représailles serbes.

Des avions américains A-10 « tueurs de chars » sont entrés en action hier pour la première fois. Les frappes aériennes sont désormais menées jour et nuit, sans discontinuer, a précisé un responsable.

L'envoi de renforts a en outre été décidé, incluant le déploiement par les États-Unis de 20 avions supplémentaires en Europe, dont cinq bombardiers B-1. Mais l'OTAN se trouvait

Voir L'EXODE en A2

Autres textes en page A19



Dow Jones clôture à plus de 10 000 points

MIVILLE TREMBLAY

Le projet d'acquisition d'Atlantic Richfield par la pétrolière BP Amoco a propulsé la moyenne des industrielles Dow Jones au-delà du joli nombre de 10 000 points.

Une pluie de confettis et de caquettes a jailli au son de la cloche, alors que l'indice phare de la Bourse de New York affichait 10006,78, soit une hausse de 184,54 points, ou de 1,88 %.

Pendant ce temps, au Canada, le TSE 300 marquait 6652,57, un gain de seulement 17,57 points ou de 0,26 %. Le sous-indice des pétrolières a progressé de 1 %.

La moyenne Dow Jones avait flirté avec les 10 000 points à la

Voir DOW en A2

Les réfugiés franchissent les frontières

Plus de 500 000 Kosovars ont dû prendre la route, ce qui constitue le plus important déplacement de population en Europe depuis 1945. Des dizaines de milliers d'Albanais de souche ont quitté le Kosovo, lundi, lors de la sixième journée des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie.



AP/PC

L'entente entre les Mohawks et Québec irrite Ottawa

DENIS LESSARD
et MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

En essayant de calmer le jeu avec les Mohawks de Kahnawake, le gouvernement Bouchard a ouvert un nouveau front avec le gouvernement fédéral. Une entente entre Guy Chevrette et Joe Norton prévoit que les autochtones ne paieront plus de taxes sur leurs achats hors réserve et Ottawa est furieux d'avoir été mis devant le fait accompli.

L'entente sur la fiscalité est au centre d'une série de dix accords conclus entre Québec et les autorités de la réserve, qui doivent

faire l'objet d'annonces aujourd'hui. Dans les prochains mois, Québec distribuera une carte magnétique aux résidents de Kahnawake, qui servira à établir le total de leurs achats hors réserve — le ministère du Revenu sera chargé d'appliquer un plafond à ce « détaxage » pour vérifier que les achats ne dépassent pas une consommation normale.

Cette décision a fait l'objet d'échanges aigres-doux vendredi entre les ministères québécois et fédéral des Finances. Ottawa n'a été saisi que vendredi dernier des détails de l'accord. Or, l'application de cette entente est, du point de vue de Québec, conditionnelle à l'aval d'Ottawa — Québec, rappelons-le,

prélève la TPS pour le fédéral. « On nous a mis le fusil sur la tempe, cette orientation est contraire à nos objectifs à long terme pour les réserves », expliquait-on à Ottawa. Cet accord signifie « des gros problèmes » pour Ottawa qui aura à choisir entre l'odieuse d'avoir l'air du fauteur de troubles entre les Mohawks et Québec ou de créer un lourd précédent dans l'ensemble du pays.

« Je n'ai rien à dire du mécontentement d'Ottawa », déclarait hier le chef Norton, joint par La Presse. La semaine dernière lors d'une séance d'information aux membres de la réserve, il était plus loquace : « ce n'est pas notre faute si les fédéraux ont transféré

des responsabilités aux provinces et nous ont forcés à négocier avec elles », disait le chef Norton selon le *Eastern Door*, l'hebdo de la réserve.

Selon les informations obtenues par La Presse auprès des ministères, ce qui était prévu comme la clé de voûte des annonces d'aujourd'hui devra être examiné de plus près. Un projet de loi omnibus permettant de valider ces ententes sectorielles, même si elles dérogent à des lois du Québec, a subitement soulevé des interrogations la semaine dernière. On craint la perception que ces

Voir L'ENTENTE en A2

Une Cinécittà à Saint-Hubert

Une cité du cinéma à la fine pointe de la technologie sera aménagée à Saint-Hubert, sur les terrains de l'ancienne base militaire, à proximité de l'aéroport. Baptisé « Ciné Cité Montréal », cet immense plateau cinématographique comprendra cinq studios de tournage, des bureaux de production, des ateliers, etc. À court terme, les investissements sont évalués à plus de 25 millions. Des équipes de tournage y sont déjà installées, dont celle de la télésérie *Diva*.
À lire en page A4

Garderies à 5 \$: l'offre est inférieure à la demande

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le service de garde à 5 \$ instauré il y a deux ans par le gouvernement est loin de suffire à la demande : à peine une famille sur cinq éligibles au tarif réduit a la chance de débours 5 \$ par jour pour ses frais de garde. En conséquence, près de la moitié de ces parents font encore garder leurs enfants dans des endroits qui échappent au contrôle gouvernemental.

C'est l'une des conclusions de l'imposante enquête réalisée par le Bureau de la statistique sur les besoins des Québécois

au chapitre des services de garde, menée auprès de 5400 familles québécoises qui ont des enfants de moins de 12 ans, dont grosso modo la moitié se font garder de façon régulière. Dans la plupart des familles sondées, soit près des trois quarts, les deux parents travaillent à temps plein.

On y découvre notamment que le gouvernement a du chemin à faire pour rendre accessible à tous les garderies à 5 \$. Des parents qui ont des enfants de trois ou quatre ans, qui sont donc en théorie admissibles à la garde à tarif réduit, seul un sur cinq paie actuellement 5 \$. L'immense majorité débourse davantage —

parfois plus de 20 \$ par jour — pour faire garder ses enfants. Pour Hélène Fullum, du ministère de la Famille, ces chiffres doivent être tempérés : la proportion réelle s'élèverait plutôt à une famille sur trois, en tenant compte des enfants qui ne se font pas du tout garder.

« Mais ces chiffres justifient certainement le plan de développement du ministère. Il n'y a pas suffisamment de places pour combler les besoins », dit-elle. En effet, la popularité des services à cinq dollars est telle que plus de la moitié des

Voir GARDERIES en A2

277
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index C14
- immobilier C14 à C16
- marchandises C16
- emplois C16
- automobile C16 à C18

- affaires C6
Arts et spectacles B4 à B7
- horaire spectacles B6
- horaire télévision B5
- télévision B4
Bandes dessinées C15

Bridge C18
Décès C19
Économie C1 à C13
Éditorial B2
Êtes-vous observateur C14

Feuilleton C17
Foglia Pierre A5
Horoscope C15
Le monde A18, A19
Loteries A2, A5
Mots croisés C16, S10

Mot mystère C17
Opinions B3
Politique A17, B1
C20
Tabloid Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

Santé: Québec a-t-il sabré pour rien?
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Ciel variable
Max. 8, min. -3
Cahier Sports, page 16



BERLINE CIVIC ÉDITION SPÉCIALE



16 900\$

Air climatisé • Serrures électriques
Radio AM/FM stéréo 4 haut-parleurs
Déverrouillage sans clé

*P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

Suites de la une

L'exode des Kosovars annonce une catastrophe humanitaire

L'EXODE / Suite de la page A1

confrontée aux critiques sur l'incapacité des raids de l'opération « Force alliée » à empêcher la dégradation dramatique de la situation sur le terrain.

Des manifestations anti-OTAN et anti-US ont eu lieu à Lisbonne, à Stockholm, à Salo-nique, à Skopje, à Belgrade, en Écosse, et même à Prague où un manifestant a été tué par balles et deux autres blessés.

À Londres, manifestants pro et anti-OTAN se sont retrouvés face à face. Devant le siège de l'ONU à New York, les lobbies albanais ont rassemblé plusieurs milliers de manifestants pro-OTAN.

À pied, en voiture, juchés sur des tracteurs, des charrettes, les Kosovars continuent entre-temps de fuir de plus en plus nom-

breux, notamment vers l'Albanie, qui supporte le poids le plus lourd de l'exode, la Macédoine et le Monténégro.

Plus de 60 000 Kosovars ont traversé la frontière albanaise depuis samedi, a annoncé à Genève le HCR (Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés). D'après Tirana, environ 100 000 réfugiés étaient en route hier vers la frontière de l'Albanie.

Plus de 30 000 réfugiés sont aussi arrivés au Monténégro, 40 000 autres y sont attendus, créant une « situation chaotique ». Entre 15 000 et 20 000 autres réfugiés étaient en route vers la Macédoine, selon Skopje.

Le ministre canadien de la Défense, Art Eggleton, a affirmé que les exactions serbes contre les Kosovars « auraient continué avec ou sans les frappes de l'OTAN ». Le Canada n'envisage pas d'ouvrir ses frontières aux ré-

fugiés du Kosovo, ont dit des responsables à Ottawa, mais il est prêt à fournir une aide pour les installer dans les pays limitrophes.

Vu la gravité de la situation, le comité mixte des Affaires étrangères et de la Défense siègera exceptionnellement demain, en plein congé de Pâques, pour faire le point sur le Kosovo. Pour Daniel Turp, du Bloc québécois, l'exode massif de Kosovars devrait amener Ottawa à « revoir son action militaire ». Le Canada ne devrait pas exclure l'envoi de troupes terrestres, croit-il.

À Kukës, dans le nord de l'Albanie, un communiqué de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) a demandé aux Kosovars de rester dans la province et aux hommes de rentrer se battre contre les Serbes.

Le secrétaire d'État américain Madeleine Albright a parlé au téléphone avec le diri-

geant de l'UCK Ashim Thaci qui, a-t-elle dit, l'a informée d'exactions commises contre les Kosovars.

Mais le vice-premier ministre yougoslave Vuk Draskovic a indiqué à la télévision britannique que la RFY est prête à négocier un accord politique « d'autonomie très élevée » au Kosovo et à aider au retour des réfugiés kosovars si l'OTAN met fin à ses frappes.

L'OTAN a annoncé que le principal conseiller d'Ibrahim Rugova — le dirigeant modéré du Kosovo — aux négociations de Rambouillet, Fehim Agami, avait été exécuté avec quatre autres personnalités, dont Baton Haxhiu, rédacteur en chef du quotidien *Koha Ditore*.

La télévision d'État serbe RTS a rapporté que 13 rebelles de l'UCK ont été tués par l'armée yougoslave alors qu'ils tentaient d'entrer dans la province en provenance d'Albanie.

Dow Jones clôture à plus de 10000 points

DOW / Suite de la page A1

mi-mars, mais chaque fois l'élan cassait avant la fin de la journée sous l'effet des prises de profit. Or, les adeptes de l'analyse technique considèrent que seule la clôture fait foi.

Outre la bonne performance d'IBM, de General Electric et de Wal-Mart, le marché américain a surtout profité de la hausse des valeurs pétrolières, stimulées par le vent de consolidation qui balaie cette industrie aux prises avec le faible prix de l'or noir.

L'acquisition d'Atlantic Richfield (Arco) par BP Amoco au prix de 25 milliards \$US, qui reste à confirmer, créait la deuxième pétrolière au monde derrière Exxon et Mo-

bil, qui ont annoncé leur fusion en décembre. BP Amoco est elle-même le fruit d'une récente fusion entre la British Petroleum et l'Américaine Amoco. Signalons aussi l'achat de Petrofina, de Belgique, par Total, de France.

Ces transactions entraînent d'importants licenciements. Les analystes s'interrogent maintenant sur les gestes que pourraient poser Shell et Texaco pour réduire leurs coûts.

Il y a bientôt un an, soit le 6 avril 1998, que le Dow Jones a franchi les 9000 points. Le grand rallye boursier a débuté en août 1982, alors qu'il languissait à 777 points.

Rappelons que les 30 valeurs qui composent le Dow Jones ne représentent que 20 % de la capitalisation boursière américaine.

L'indice S&P 500 reflète quant à lui 79 % de la valeur totale du marché. Hier, ce dernier a progressé de 2,1 % ou de 26,82 points à 1309,62.

La marque des 10 000 points frappe peut-être l'imagination de certains boursicoteurs, mais laisse de glace les grands opérateurs, qui ont plutôt dans leur collimateur la réunion d'aujourd'hui du comité de politique monétaire du Conseil de la Réserve fédérale. Le consensus veut que la Fed laisse les taux courts inchangés, une décision qui favorise la bourse.

Les opinions sont toutefois partagées sur le prochain geste de la Banque du Canada : Lévesque Beaubien Geoffrion anticipe un repli du taux d'escompte au cours des prochains mois, tandis que Valeurs mobilières

BLC pense que la Banque restera au neutre.

Parmi les facteurs qui expliquent l'actuel vigueur du marché haussier aux États-Unis, les analystes signalent les résultats financiers des grandes sociétés, qui n'ont pas autant reculé qu'on le craignait. On parle maintenant d'heureuses surprises à venir.

En outre, plusieurs gestionnaires de portefeuille détiennent une portion anormalement élevée de leur actif en cash et on prévoit que cet argent gonflera les valeurs boursières alors qu'achève le trimestre.

Jusqu'à maintenant la Bourse a ignoré les bombardements en Serbie et au Kosovo. Certains analystes voient dans les Balkans un risque difficile à évaluer.

Avec les dépêches de Dow Jones, Bloomberg et AFP

L'entente entre les Mohawks et Québec irrite Ottawa

L'ENTENTE / Suite de la page A1

accords avec les Mohawks puissent être « au-dessus des lois ». On veut assurer que même si elles échappent au contrôle de l'Assemblée nationale, ces ententes soient soumises à un processus de prépublication et à des audiences publiques. Dans le doute, le cabinet du premier ministre Bouchard a décidé de repousser la « loi-cadre » après le congé pascal.

Conformément à l'entente de principe de

l'automne dernier, les négociations menées par Louis Bernard, l'ancien secrétaire général du gouvernement Parizeau, débouchent sur les accords en matière de justice, de transports et de sécurité publique.

■ Québec abandonne la préperception de la taxe de vente sur des produits comme l'alcool et le tabac. En revanche, les Mohawks conviennent de s'appropriation à des droits bien précis convenus à l'avance, « dans des endroits que Québec contrôle, pas aux États-Unis », explique un fonctionnaire québécois.

■ L'actuel tribunal de Kahnawake, du niveau d'une cour municipale, pourra statuer sur plus de questions, au-delà des simples contraventions. On pense aux cas de conduite en état d'ébriété sur la réserve, des cas qui actuellement sont transférés au palais de justice de Longueuil.

■ Les Mohawks auront droit à une compensation pour le « droit de passage » des routes qui traversent les réserves. Le montant a été fixé à quatre millions la première année, deux millions par année par la suite —

dont le quart devra passer à l'entretien. Pas question de postes de péage toutefois.

■ Selon le *Eastern Door*, Québec reconnaîtra les documents d'état civil émis par les autorités de la réserve. Le conseil de bande sera responsable de l'enregistrement et de l'émission de ces documents.

■ Question brûlante depuis deux ans, Québec a accepté de reconnaître la juridiction des Mohawks pour donner le feu vert à des combats extrêmes sans interférence de la Régie québécoise des loteries et courses.

Garderies à 5\$: l'offre est inférieure à la demande

LA SUPERGRILLE

Précision

Certains cruciverbistes nous l'ont déjà souligné. Au 6V-2 de la supergrille publiée en page S11 de notre numéro de dimanche, il faut effectivement lire *Averse* et non *Adverse*. Nos excuses.

GARDERIE / Suite de la page A1

parents seraient prêts à changer leur mode de garde actuel pour bénéficier de places à 5 \$. Les tarifs réduits inciteraient même une majorité de 30 % de parents, qui ne font pas garder leurs enfants, à faire usage des garderies québécoises.

Les parents réclament donc davantage de places à contribution réduite, tant en garderie, qu'en milieu familial ou en halte-garderie. Ils désirent aussi, et c'est leur demande

la plus pressante, des horaires plus flexibles : on réclame des garderies ouvertes plus tôt, plus tard, la nuit, en soirée et la fin de semaine. En effet, près d'un parent sur trois a des horaires irréguliers, ou travaille de façon occasionnelle, ce qui crée de nouveaux besoins.

Mais à l'heure actuelle, probable conséquence du peu de disponibilité des services de garde à tarif réduit, plus de la moitié des parents d'enfants de moins de 12 ans font garder leurs enfants dans des endroits qui échappent au contrôle gouvernemental : leur

propre domicile ou la maison d'une gardienne. Seulement 15 % utilisent la garderie ; 8 %, la garde en milieu familial régie par le gouvernement et 22 %, la garde en milieu scolaire.

Les parents lancent d'ailleurs un message clair au gouvernement qui s'apprête à éteindre cette année le tarif réduit aux enfants de deux ans : s'ils préfèrent en majorité la garderie pour leurs enfants de trois et quatre ans, les parents veulent plutôt des services en milieu familial, régis par le gouvernement, pour leurs enfants plus jeunes.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infnit.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 5-8-6
à quatre chiffres : 0-5-9-8
COLLECTES DE SANG

■ à Montréal : Université McGill, Faculté de médecine, centre universitaire William-Shatner (salle de bal, 3^e étage), 3480, rue McTavish, de 10 h à 17 h. Objectif : 275 donneurs ;

■ à Chomedey Laval : cégep Montmorency organisée par l'équipe secouristes « Momo Band Aid », Agora, 475, boul. de l'Avenir, de 10 h à 16 h. Objectif : 200 donneurs ;

■ à Pointe-aux-Trembles : collecte du président de la commission scolaire de la Pointe-de-l'île, centre administratif, 550, 53^e avenue, de 13 h à 20 h. Objectif : 225 donneurs ;

■ à Sainte-Rosalie : organisée par le club Optimiste, salle du conseil municipal, 3205, rue Morissette, de 14 h à 20 h. Objectif : 125 donneurs ;

■ à Sainte-Anne-de-Bellevue : maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, centre Harpell (salle Harpell), 60, rue Saint-Pierre, de 14 h à 20 h. Objectif : 125 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Entre modernisme et confort

■ Pour faire leur entrée dans le troisième millénaire, les stylistes canadiens ont carburé sur une attitude sportwear et plus décontractée. C'est du moins ce qui se dégage du *Matinée Fashion Ready-to-Wear* de Toronto, présentant la semaine dernière les collections automne-hiver 1999-2000 d'une quinzaine de créateurs de mode venus d'un océan à l'autre. Viviane Roy, qui assistait à l'événement, nous dresse un compte rendu dans le cahier Mode de demain.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

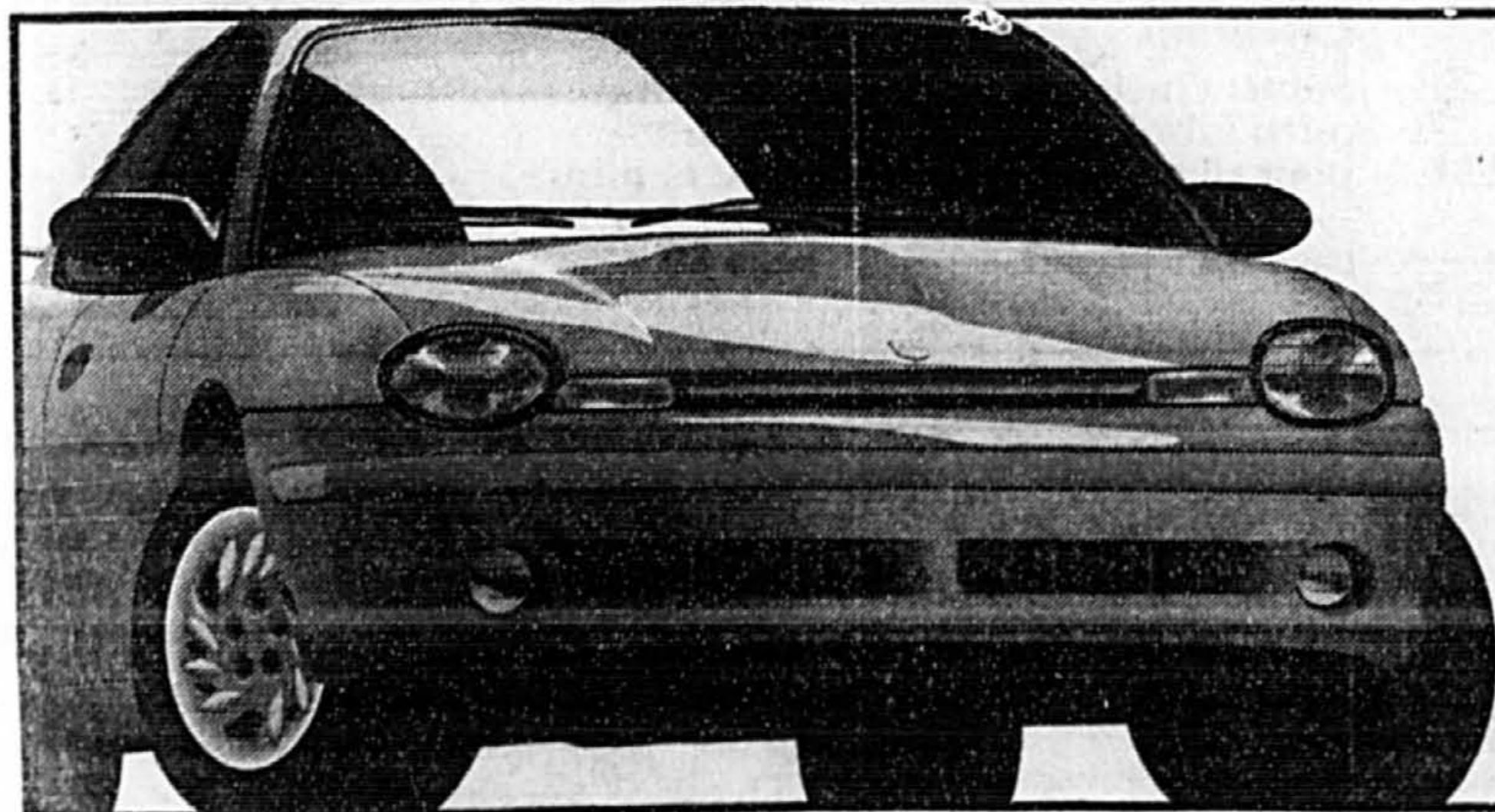
Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour.
Pour faire connaître votre opinion, composez le
(514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Croyez-vous aux vertus de la sieste sur les lieux de travail?

Êtes-vous d'accord avec le choix du public dans l'attribution des métrostars d'hier?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 68 %
Non: 32 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

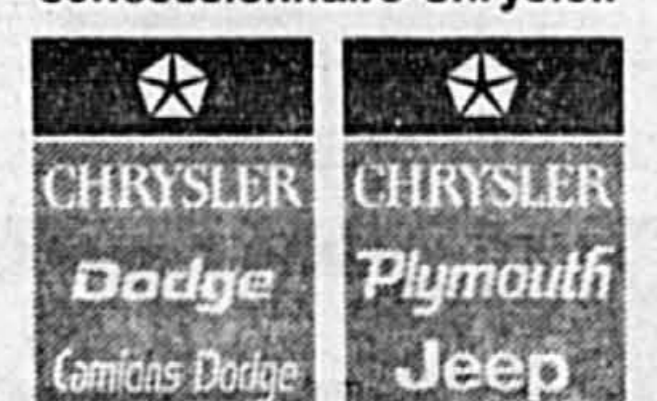


neon 1999

Trois petits tours
et puis s'en vont.

Les Neon 1999 sont présentement
offertes à des prix très très bas.
Mais ça ne durera pas.

Seulement chez votre
concessionnaire Chrysler.



Association publicitaire des
concessionnaires Chrysler Inc.
www.chryslercanada.ca

Île de Montréal

L'EXPRESS
DU MATIN



Huit ans de prison

La juge Céline Lamontagne, de la Cour du Québec, a suivi hier la recommandation du ministère public et infligé huit ans de pénitencier à Réal Bastien pour avoir posé des bombes aux locaux de la société pharmaceutique BioChem Pharma, à Montréal et à Laval. Bastien, 37 ans, s'est reconnu coupable de complot et d'utilisation d'explosifs. Il a signé un contrat de délateur et témoignera contre les accusés dans cette affaire. Le criminel aux nombreux antécédents purgera cette peine concurremment à celle de huit ans infligée la semaine dernière à Joliette pour l'homicide involontaire du garagiste Maurice Ouellette, à Saint-Lin. Les accusés dans l'affaire BioChem, Steven Thresh et Carole Perron, reviendront au palais de justice le 6 avril.

La semaine prochaine

Le jury de 11 hommes et une femme qui doit juger Louis-Philippe Rochon, accusé du meurtre de l'homme d'affaires Donald Duval, a été envoyé à son congé de Pâques dès hier matin par le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure. Le juge doit trancher un certain nombre de questions de droit hors la présence du jury, et le procès ne reprendra devant les 12 citoyens que mardi prochain. Rochon, 51 ans, est accusé d'avoir fait tuer M. Duval le 9 octobre 1996 à Montréal. Il fait face à des accusations de complot et de meurtre prémédité.

Tarifs augmentés

À compter de jeudi, les tarifs de la STCUM seront légèrement augmentés, ce qui constitue la première hausse depuis 1997. Ainsi, le coût de la CAM passera de 45 \$ à 46 \$, celui de la CAM hebdo de 12 \$ à 12,25 \$, celui de la lisière de six tickets de 8 \$ à 8,25 \$, et le paiement en espèces de 1,85 \$ à 1,90 \$. Pour ce qui est du tarif réduit, la CAM qui se vendait 19 \$ se vendra désormais 19,50 \$, la CAM hebdo passera de 6 \$ à 6,25 \$, la lisière de six tickets de 4 \$ à 4,25 \$, et le paiement en espèces demeurera de 1 \$. Cette augmentation moyenne de 2,5 % rapportera 4,3 millions de dollars.

Ruée vers l'emploi

Plus de 7000 personnes se sont présentées à la STCUM, hier, afin de se procurer un formulaire leur permettant de postuler des emplois temporaires de préposés à l'entretien, de nettoyeurs et de manoeuvres, payés en moyenne 17,50 \$ l'heure. La STCUM renouvelle ainsi sa banque de candidatures et pourra combler ses besoins d'embauche 1999-2000 évalués à quelque 40 postes. La sélection se fera par tirage au sort; elle sera suivie d'un examen écrit, d'une entrevue et d'un examen médical. Ainsi, les premières personnes embauchées devraient entrer en fonction en juillet. Les personnes intéressées doivent envoyer leur formulaire dûment rempli par la poste d'ici le 7 avril 1999.

Recherché

La police de Sainte-Foy croit que le présumé fraudeur dont la photo apparaît sur un permis de conduire falsifié pourrait se trouver dans la région de Montréal. Chose étonnante, le suspect appose sa propre photo sur un faux permis de conduire pour obtenir frauduleusement des sommes d'argent auprès des institutions financières. Toute information pouvant permettre l'identification de cet homme de 25 à 30 ans, mesurant 1,88 m et pesant 80 kilos, peut être transmise au détective Roger Cauchon, de la section des enquêtes criminelles de la police de Sainte-Foy, au (418) 650-7901, poste 2132.

Déversement d'huile

Environ 120 000 litres d'huiles usées se sont retrouvés, hier midi, dans les égouts de la ville de Montréal, dans le quartier Rivière-des-Prairies, selon le Service de la prévention des incendies de Montréal (SPIM). Le déversement a eu lieu peu après midi. Le SPIM ne pouvait cependant expliquer hier soir la cause du déversement ni la provenance des produits pétroliers. En fin de soirée hier, des équipes de pompiers, d'employés des Travaux publics de Montréal et d'Urgence Environnement nettoyaient les dégâts.

Le corps du juge Buist a été démembré et brûlé par son fils

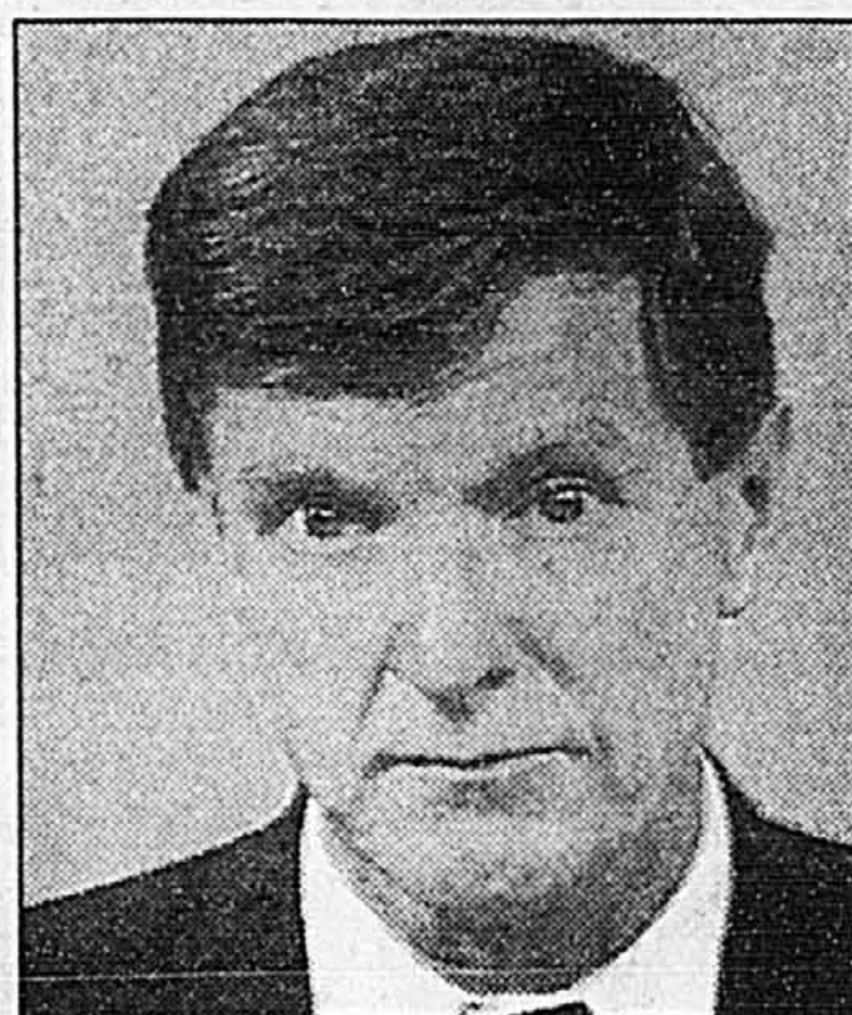
MARCEL LAROCHE

Après avoir abattu son père avec un revolver, un homme souffrant de graves problèmes psychiatriques l'aurait décapité et démembré avec une scie pour ensuite tenter de se débarrasser des restes en les brûlant dans le foyer du domicile familial.

Victime de la démence de son fils schizophrène, Raymond Buist, un juge du Tribunal administratif du Québec, aurait été tué de plusieurs balles avant que son corps mutilé et partiellement calciné soit découvert dans la cheminée de sa résidence du 2805, rue Willowdale, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

Homme de loi avantageusement connu dans le monde des affaires, Raymond Buist, 57 ans, avait occupé le poste de directeur des ressources humaines à Bell Canada avant d'accéder à la magistrature.

Jean-François Buist, son fils de 26 ans dont la maladie mentale était connue de ses proches, portait



Le juge Raymond Buist, 57 ans, du Tribunal administratif du Québec, assassiné samedi dernier dans sa résidence du quartier Côte-des-Neiges.



Jean-François Buist, un schizophrène de 26 ans, aurait tenté de faire brûler dans le foyer le corps décapité et démembré de son père.

encore des vêtements souillés de sang lorsqu'il a ouvert la porte aux policiers de la CUM, vers 22 h samedi.

Un autre fils du juge avait communiqué avec la police quelques minutes auparavant pour exprimer son inquiétude en disant qu'il n'arrivait pas à parler avec son père qui habitait avec son fils malade.

À la vue des policiers, Jean-François Buist n'aurait pas semblé importuné et il les aurait conduits dans une pièce du sous-sol, où il aurait marmonné avoir abattu son père de projectiles de revolver. Stupéfaits, les policiers l'ont été encore davantage en apprenant dans quelles circonstances le jeune homme s'était servi d'une scie pour dépecer

le corps de son père. Pour faire disparaître toute trace de son crime, il aurait transporté les morceaux du cadavre à l'étage pour ensuite les empiler dans la cheminée et y mettre le feu. Les policiers se sont précipités au rez-de-chaussée de la maison pour constater avec horreur la présence de restes humains brûlant dans le foyer.

Le fils a aussitôt été mis en état d'arrestation par les policiers, qui ont retrouvé dans la maison un revolver, ainsi qu'une scie habituellement utilisée pour couper des branches d'arbres.

L'enquête a été transférée aux sergents-détectives Raymond Poirier et Yvon Desrosiers, de la section des homicides du SPCUM.

Par ailleurs, une autopsie pratiquée hier au Laboratoire de police judiciaire et de médecine légale de Montréal a permis d'identifier positivement le corps.

Quant à Jean-François Buist, il a brièvement comparu hier devant le juge Claude Parent, de la Cour du Québec, à Montréal, sous une inculpation de meurtre prémédité. Il a été écroué en attendant de revenir devant le tribunal le 12 avril pour la divulgation de la preuve relativement à ce 13^e homicide perpétré depuis le début de l'année sur le territoire de l'île de Montréal.

Tran imputé à un de ses complices les meurtres de Pinto et Desmarais

Le juge Jean-Guy Boilard donnera ses directives au jury aujourd'hui

ANDRÉ CÉDILLOT

On avait l'impression d'assister à un autre procès, hier, en entendant l'accusé Sy Tuan Tran raconter les sordides événements qui ont coûté la vie à deux employés du restaurant Harvey's de Côte-des-Neiges, dans la nuit du 28 octobre 1996.

Devant le jury que préside le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, Tran, 21 ans, a imputé à un de ses deux complices, âgés à l'époque de 14 et 15 ans, les meurtres à coups de couteau de Robert Pinto et Guy Desmarais.

Quant à leur collègue Annie Pellerin, qui a miraculeusement survécu à ce massacre, Tran reconnaît lui avoir tranché le cou, mais de façon accidentelle. « Elle a bougé au moment où j'ai retiré trop vite le couteau que je lui avais placé sous la gorge pendant que je la bâillonnais et lui attachais les mains », a-t-il expliqué avec force détails.

Tran, qui témoignait en français, a également raconté d'une voix tremblante comment il s'en était par la suite pris à la jeune femme à coups de machette afin, a-t-il fait valoir, d'empêcher qu'un de ses acolytes l'assassinât aussi froidement que les deux autres employés.

« Je ne voulais pas la tuer. Je voulais juste qu'elle perde conscience, qu'elle perde la mémoire », a-t-il dit. Tran affirme s'en être pris aussi brutalement à Annie parce qu'il était sûr qu'elle l'avait reconnu dès qu'il est entré dans le restaurant. Dans le feu de l'action, un complice et lui avaient aussi perdu les fourlards qui recouvraient leur visage.

« J'étais debout, je l'ai frappée à deux reprises à la tête les yeux fermés, puis je me suis retiré en la frappant quatre, cinq ou six autres fois dans le dos », a relaté l'accusé. Son plus jeune complice aurait ensuite asséné deux coups de couteau à la pauvre femme de 22 ans.

Tran, qui se défend de deux accusations de meurtres prémédités et d'une autre de tentative de meurtre, dit avoir assisté tout aussi impuissant à l'égorgeage de Robert Pinto, 32 ans, et Guy Desmarais, 44 ans.

Les trois suspects sont repartis en emportant 1500 \$. Tran dit avoir reçu 650 \$ pour sa participation à ce vol d'une rare violence. L'avocat de Tran, Normand Boudrault, mise fortement sur ce témoignage pour convaincre le jury que son client n'est pas coupable des deux meurtres.

Appelés à témoigner, la semaine dernière, les deux adolescents avaient pointé Sy Tuan Tran, de cinq ans leur aîné, comme celui qui avait planifié le

vol (il avait déjà travaillé au Harvey's) et attaqué cruellement et de sang-froid les trois employés de l'établissement. Les témoignages avaient été corroborés par un ami et confident de Tran qui devait participer au crime, mais qui s'est désisté à la dernière minute.

Dans sa plaidoirie, Me Boudrault a évoqué la thèse que les trois principaux témoins avaient mis tout le fardeau sur Tran afin de minimiser leur propre implication et, du même souffle, convaincre la Couronne de réduire la gravité des accusations portées contre eux. Avec le résultat, a-t-il insisté, que deux d'entre eux purgent présentement 30 mois de détention dans un centre jeunesse, tandis que le troisième, âgé de 22 ans, est en liberté après avoir écopé de 23 mois avec sursis.

« Ce n'est pas parce qu'ils ont plaidé coupable qu'ils disent nécessairement la vérité », a-t-il lancé aux jurés. Selon lui, Tran ne se serait jamais confié à son ami à l'issue du terrible drame. « C'est l'autre qui a fait du chantage », a-t-il évoqué, rappelant que le témoin avait attendu dix mois, et un deuxième interrogatoire, avant de révéler aux enquêteurs qu'il avait eu des entretiens avec Tran.

Du côté du ministère public, Me Normand Chénier estime sa preuve blindée et sans équivoque : c'est Tran, l'aîné du gang, qui a tué les deux hommes et attaqué tout aussi sauvagement Annie Pellerin. « Il n'avait pas le choix de présenter cette défense », a mentionné plusieurs fois le procureur.

De son point de vue, Tran ne pouvait nier sa participation au vol, car Annie Pellerin l'avait non seulement reconnu, mais la police avait également découvert ses empreintes sur un sac trouvé dans le restaurant. Il n'est nullement surpris que Tran refuse d'admettre qu'il a tenté d'égorger la jeune femme, « puisque cela reviendrait automatiquement à reconnaître qu'il a fait de même sur les deux autres employés ».

Selon lui, la version de Tran ne tient pas debout. « Elle s'est blessée en se refermant sur son couteau. Plus tard, il l'a frappée parce qu'il voulait juste lui enlever la mémoire. Voyons donc, ça ne tient pas debout ! », s'est exclamé Me Chénier, en s'appuyant sur le témoignage du pathologiste voulant qu'un seul et même couteau ait servi à commettre les crimes.

Ce couteau de cuisine, estime l'avocat de la Couronne, c'est Tran qui l'a pris dans un tiroir du restaurant. « C'est sûrement pas les jeunes qui savaient où était ce couteau. Tran, lui, le savait, car il avait déjà travaillé au Harvey's », a-t-il noté. « Et s'il a voulu éliminer tous les témoins, c'est parce qu'il avait été identifié. C'est ça l'explication à ce crime sordide », a conclu Me Chénier.

Avant de commencer à délibérer, les jurés devront prendre connaissance aujourd'hui des directives du juge Boilard.

Michel Forget recherché pour le meurtre de son ex-conjointe

MARCEL LAROCHE

Un mandat d'arrestation a été émis, hier, contre Michel Forget, un Montréalais dont la disparition coïncide avec la mort violente de son ex-conjointe assassinée de multiples coups de couteau.

Depuis que le corps de Nancy Lebreux a été découvert le week-end dernier dans son appartement du nord de la métropole, Forget a disparu.

Le drame a été mis au jour dimanche après-midi quand des policiers de la CUM ont investi l'appartement 4 du 7945, rue des Érables, dans le quartier Villieray, à Montréal. Ils répondaient à un appel de la mère de Nancy Lebreux qui se disait inquiète de l'absence inexplicable de la jeune femme de 28 ans depuis quelques jours.

D'après les renseignements fournis à la police, Nancy Lebreux pouvait se trouver au domicile de son ex-ami, Michel Forget, 38 ans. Il s'était séparés depuis environ deux mois.

N'obtenant aucune réponse, les agents ont pénétré dans le logement de Forget et ont découvert le corps inerte de la victime baignant dans une mare de sang, sur le plancher de la cuisine.

L'enquête amorcée par le sergent-détective Denis Renaud, sous la supervision du lieutenant-détective Jean-François Martin, de la section des homicides de la CUM, a révélé que la victime avait été assassinée de plusieurs coups de couteau au thorax. L'autopsie pratiquée hier au Laboratoire de science judiciaire et de médecine légale a aussi démontré que la mort de la jeune femme pouvait remonter à jeudi soir.

Et comme son ex-conjoint était introuvable, les enquêteurs ont aussitôt dirigé leurs soupçons vers cet homme qui n'aurait guère accepté sa récente rupture avec Nancy Lebreux.

La mère de la victime a confié que la vie de couple entre sa fille et Michel Forget avait souvent été marquée par la violence. Depuis la rupture, sa fille habitait avec elle.

La police croit que Forget s'est enfilé avec la voiture de la victime, une Chevrolet Cavalier blanche 1994 immatriculée 926-DJX.

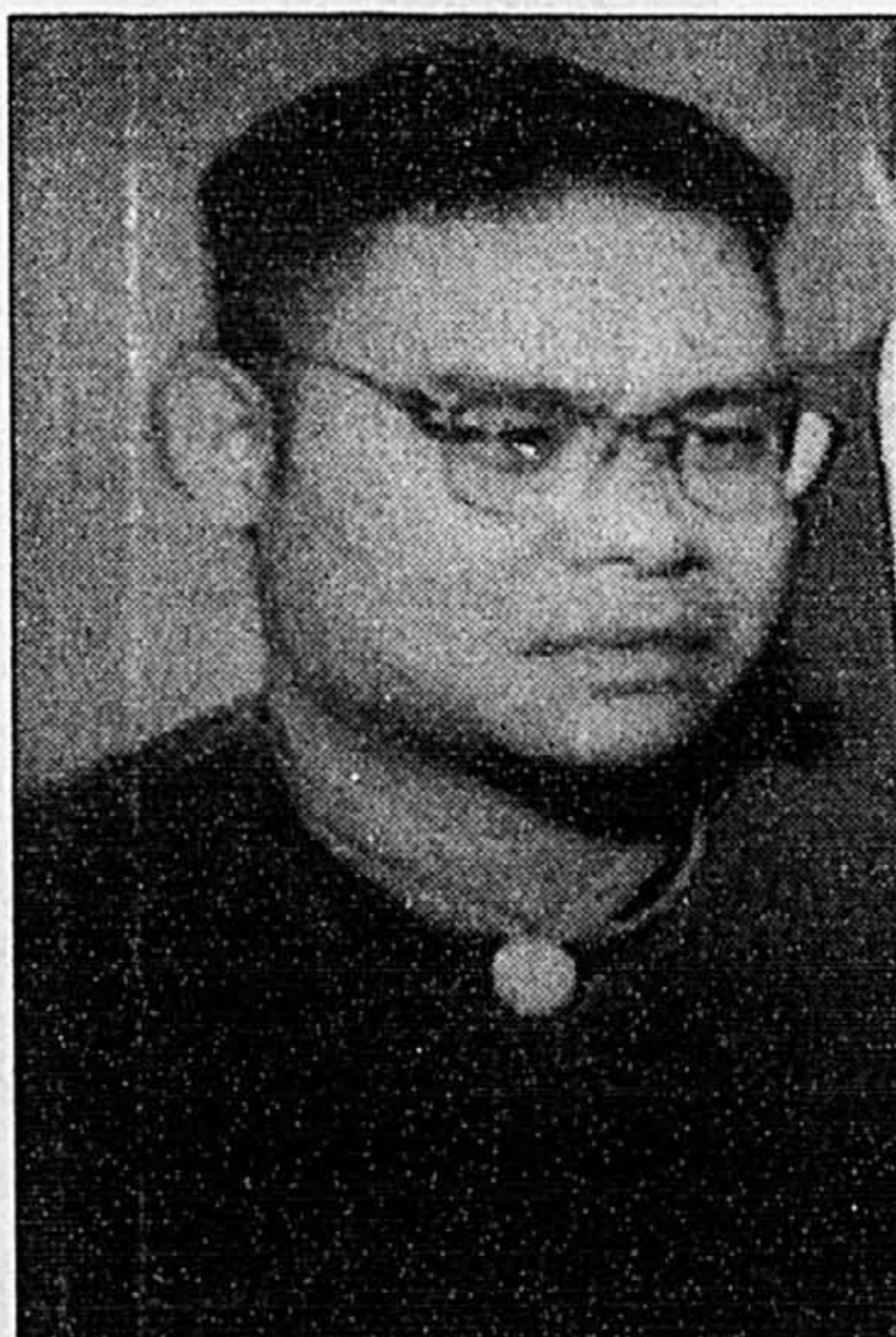
Il s'agit du 14^e homicide depuis le début de l'année à Montréal.



Michel Forget

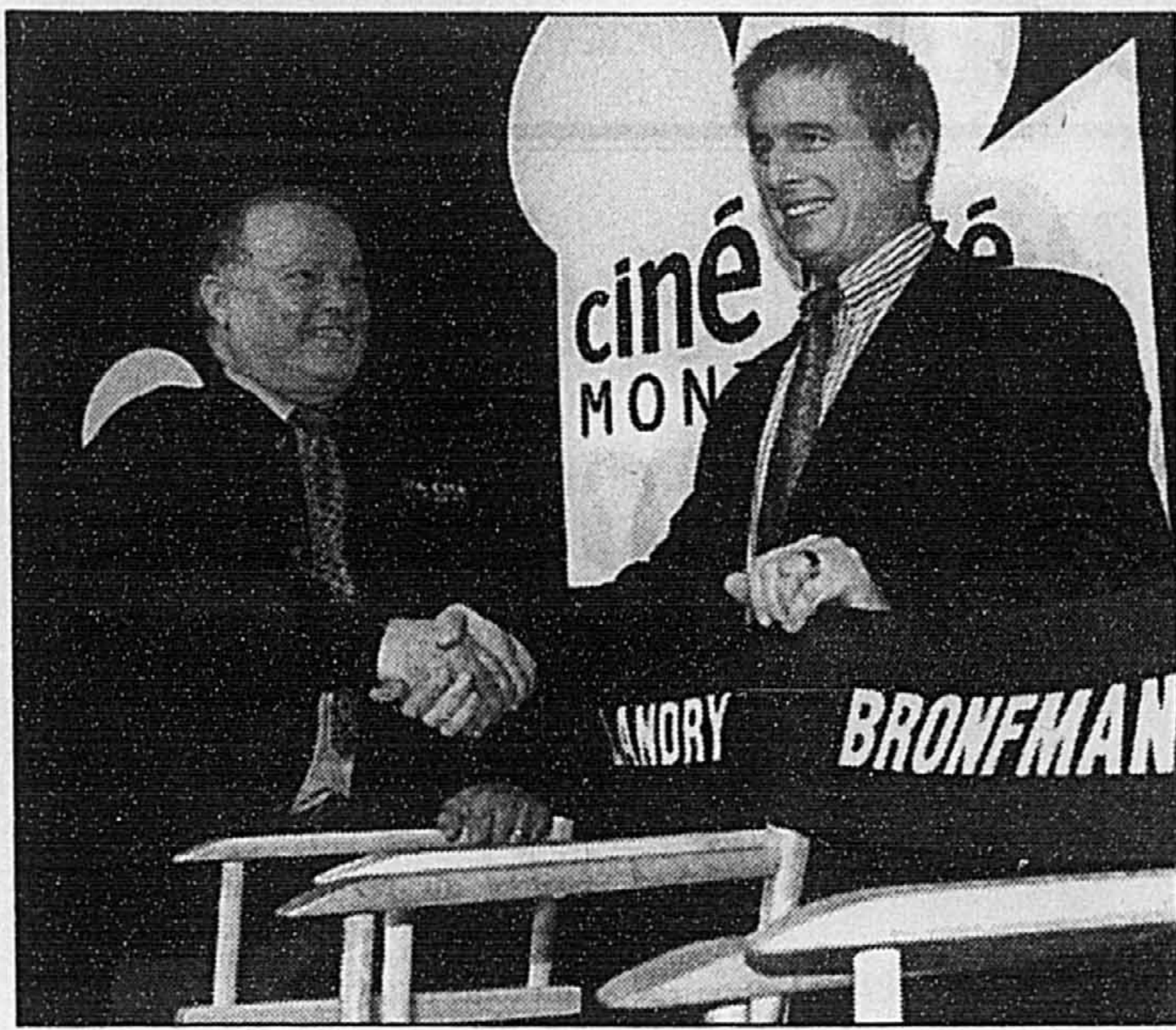


Nancy Lebreux



Sy Tuan Tran

Rive-Sud/Montérégie



Le ministre des Finances, Bernard Landry, salue le président du conseil d'administration de Cité Ciné Montréal, Paul Bronfman, dont l'entreprise aménagera une cité du cinéma sur les terrains de l'ancienne base militaire de Saint-Hubert.



PHOTOS ROBERT NADON, La Presse ©

Silence! On tourne à Saint-Hubert

Une cité du cinéma aménagée sur l'ancienne base militaire

MARTHA GAGNON

« Saint-Hubert, capitale du cinéma. Qui l'eut cru! »

Le maire, Michel Latendresse, était fier d'annoncer hier la création d'une cité du cinéma à la fine pointe de la technologie, aménagée sur les terrains de l'ancienne base militaire, à proximité de l'aéroport.

Baptisé Ciné Cité Montréal, l'immense plateau cinématographique comprendra cinq studios de tournage, dont l'un insonorisé de 15 000 pieds carrés, des bureaux de production, des ateliers de fabrication de décors et de costumes, des services de location d'équipement et d'hélicoptères et un champ de tir. À court terme, les investissements sont évalués à plus de 25 millions.

Les cinq studios de tournage totaliseront 61 500 pieds carrés, alors que l'espace disponible actuellement au Québec est de 95 000 pieds carrés. « On a besoin d'équipements et de grands plateaux, explique Pierre Curzi, président de l'Union des artistes. Les gens travaillent souvent dans des conditions difficiles et parfois même malsaines. L'ancienne base militaire est un endroit idéal, suffisamment en retrait pour assurer la tranquillité et la sécurité, tout en étant près de Montréal. »

Cette cité du cinéma est le rêve de Martin Fontaine, notaire et ancien président de l'Association des gens d'affaires de Saint-Hubert, qui a réussi à s'entourer de partenaires importants pour créer un lieu permanent de tournage et de production, le premier du genre au Québec.

« Plus que de la brique et du mortier, c'est une ambiance, un esprit de collaboration et de création que nous voulons créer ici », explique M. Fontaine, vice-président exécutif et directeur général de Ciné Cité. Il compte attirer des productions d'envergure, européennes et américaines, tout en contribuant à revitaliser l'ancienne base militaire fermée depuis 96.

Sa soeur, la comédienne Chantal Fontaine, qui incarne Virginie dans la populaire série télévisée, se souvient que son frère « passait pour un fou et un grand rêveur » quand il a lancé cette idée. « Mais je savais qu'il réussirait, dit-elle. Il est plein d'énergie et d'audace. »

Des équipes de tournage sont déjà installées à Saint-Hubert, comme par exemple celle de la télésérie Diva, produite par Sovimage, qui est réalisée en grande partie dans l'un des studios déjà aménagés.

Plusieurs personnalités, dont le vice-premier ministre, Bernard Landry, la ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, le président de la Société générale de financement, Claude Blanchet, et le président de la Société de développement des entreprises culturelles, Pierre Lampron, participaient au point de presse dans l'un des anciens hangars militaires.

Ciné Cité est issue de la fusion de Moli-Flex White, un des plus importants locuteurs d'équipements de tournage cinématographique et télévisuel au Québec, de Studio Ciné Cité Saint-Hubert, propriétaire du terrain et des immeubles, et de la participation de la Société générale de financement.

Paul Bronfman est président du conseil d'administration. Très impliqué dans l'industrie canadienne du cinéma depuis plusieurs années, il affirme que Ciné Cité est un « concept original qu'on ne retrouve nulle part ailleurs dans l'Est de l'Amérique du Nord. Les producteurs pourront bénéficier d'un guichet unique en ayant à leur disposition tous les outils nécessaires ».

Son associé de longue date, Emmanuel Lépine, est président du Groupe Moli-Flex White. Il a déjà converti en studios d'anciens hangars de l'armée à LaSalle, en 95.

La SGF a déjà investi cinq millions dans l'entreprise. « On a actuellement 40 % du capital. L'avenir est devant nous, dit M. Blanchet. Ciné Cité va nous propulser sur le marché international. » L'investissement des autres partenaires est de 7,5 millions.

Le gouvernement accepte, pour sa part, que la SODEC garantisse un prêt de quatre millions. « Ciné Cité répond à un besoin d'infrastructures pour que l'industrie continue de se développer », explique M. Lampron. Selon lui, il faudrait créer « deux, trois et quatre autres Ciné Cité ».

La valeur de production du cinéma et de la télévision atteint près de 600 millions dans la région et génère plus de 9000 emplois. « Avec Ciné Cité Montréal, on estime que 75 millions de dollars de nouvelles productions étrangères s'ajouteront annuellement. Le nombre d'emplois pourrait être faramineux », précise le ministre Landry.

Ces équipements nouveaux devraient aussi accroître les perspectives de développement national et international pour le cinéma québécois, selon la ministre de la Culture et des Communications.

Owens Corning rouvrira en mai

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Owens Corning doit annoncer incessamment son intention de relancer son usine de Candiac, spécialisée dans la fabrication d'isolants, qui était fermée depuis un an.

Selon différentes informations, l'usine reprendrait ses opérations avec 130 employés au lieu des 265 que comptait la compagnie au moment de sa fermeture en avril 1998.

Bien que le Fonds de solidarité de la FTQ soit demeuré actif dans le dossier depuis la fermeture, la possibilité d'une participation du Fonds n'est pas encore définitivement arrêtée.

Par ailleurs, la compagnie se serait adressée au ministère de l'Industrie et du Commerce afin d'obtenir un prêt par l'intermédiaire d'Investissement-Québec.

De son côté, le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) a négocié ces dernières semaines un nouveau contrat de travail qui devrait faciliter la reprise des activités et le rappel des travailleurs. Un représentant syndical, Daniel Cloutier, a indiqué que la nouvelle convention collective avait même été approuvée par les membres. Elle prévoit des salaires semblables à ceux qui prévalaient au moment de la fermeture.

La production de l'usine de Candiac serait limitée à trois types différents d'isolants qui alimenteraient le marché de l'est du Canada.

Vote de grève chez Héroux

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les 350 travailleurs du fabricant de trains d'atterrissage Héroux de Longueuil, affiliés à la CSD, ont voté à 89 % en faveur du déclenchement d'une grève au moment jugé opportun si les négociations avec l'employeur continuent de stagner.

La grève ne pourrait être déclenchée avant le 30 avril puisque l'actuel contrat de travail vient à échéance à cette date.

Le conseiller syndical Denis Giguère explique l'empressement des syndiqués du fait qu'en 1993 l'employeur avait fait traîner les négociations jusqu'en été, si bien que les employés s'étaient retrouvés en grève pendant quatre mois.

Selon lui, après cinq séances de négociations, l'employeur fait preuve de mauvaise foi n'ayant déposé aucun projet de convention.

Le principal point de litige concerne l'intention de Héroux de modifier l'horaire de travail des employés. Il voudrait instaurer un horaire mobile de quatre jours de travail et trois jours de congé et abolir l'équipe du week-end. En même temps, il veut rendre les heures supplémentaires obligatoires. Héroux veut également diminuer le nombre de représentants syndicaux par département ou secteur et réduire le nombre de journées de libérations syndicales.

La prochaine séance de négociations est prévue pour le 6 avril et pourrait être déterminante.

le lait présente

La ville est complètement VÉLO!

15^E ÉDITION

le Tour de l'Île de Montréal

DIMANCHE 6 JUIN 1999

« Ça arrive rien qu'une fois par année... »

FORMULAIRES D'INSCRIPTION DISPONIBLES DANS TOUS LES MAGASINS CANADIAN TIRE DU QUÉBEC

en collaboration avec

CANADIAN TIRE

COMMANDITAIRE OFFICIEL RÉSEAU OFFICIEL D'INSCRIPTION

Info Bell 521-TOUR www.tour.qc.ca

CITE rock détente 107.3 FM

clmf 943 Energie

La Presse

La guerre banale

A un moment où l'actualité nous suggère que le Kosovo est peut-être albanais puisque peuplé à 90 % d'Albanais, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'il y a très longtemps, 700 ans, au Moyen Âge, le Kosovo était le cœur de la Serbie. À cette époque-là, il n'y avait que des Serbes au Kosovo. Ce que cela signifie ? Cela dépend à qui vous en parlez. Quand on dit qu'il y a 700 ans le Canada était peuplé d'Amérindiens, il se trouve des gens comme moi pour soupiner : Pis après ? Mais les Amérindiens pensent autrement.

Le 28 juin 1389, les Serbes se sont fait planter par les Turcs à la bataille du Champ des Merles et ils ont perdu le Kosovo qui a été intégré à l'empire ottoman. Les Serbes qui habitaient le Kosovo à ce moment-là, se sont enfuis vers le nord. Voyant la place libre, d'autres gens sont venus. Des montagnards des montagnes limitrophes, qu'on n'appelait pas encore des Albanais puisque l'Albanie n'existait pas.

L'Albanie n'est devenue un État qu'à la dislocation de l'empire ottoman, tout récemment donc, au début de ce siècle. À sa création, l'Albanie a tout naturellement revendiqué le Kosovo, puisque y vivaient presque 90 % d'Albanais. Mais c'est pas l'Albanie qui a eu le Kosovo, c'est la Serbie. Pourquoi ? Je sais pas. Dans le dictionnaire il est écrit que « lors du partage des restes de l'empire ottoman, le Kosovo fut attribué à la Serbie ». J'ai en tête une image un peu frivole, quelqu'un est en train de découper une tarte aux fraises : Qui en veut ? Le roi de Serbie lève la main le premier. Il emporte le morceau. C'est le Kosovo.

En passant, c'est grand comme deux fois l'île de Montréal. Y vivent deux millions d'habitants.

Donc, on est en 1912, les Serbes reviennent en force au Kosovo d'où ils ont été chas-

sés depuis six siècles, mais au lieu de dire bonjour comment ça va les boys, long time no see, au lieu de cette politesse-là, ils s'imposent à la majorité albanaise par des massacres et des expulsions massives. Ça dure 25 ans, de 1915 à 1940.

Arrive la Deuxième Guerre mondiale. Mussolini met la main sur l'Albanie et annexe le Kosovo. C'est le retour du bâton : au tour des Kosovars de massacrer joyeusement les Serbes et de les bouter hors du Kosovo.

Fin de la guerre. Défaite de l'Italie. Retour du Kosovo à la Serbie, mais cette fois sans massacres. Tito est au pouvoir, et il a l'idée fédérative d'un Canada des Balkans regroupant six républiques, Croatie, Slovénie, Macédoine, Serbie, Bosnie, m'en manque une, je ne sais pas laquelle, celui qui la trouve gagne un voyage à Belgrade.

Tito est un vilain communiste, mais ce n'est pas Staline. C'est même pas Stéphane Dion. Il comprend, lui, que le Kosovo est plein de Kosovars qui ne sont absolument pas semblables aux Serbes. En 1974, Tito accorde au Kosovo le statut de région autonome à l'intérieur de la république serbe, avec une assemblée propre et un gouvernement. Et le droit de veto. Et le droit de décider de ses politiques culturelles et linguistiques.

On comprend que les Kosovars aient mis la photo de Tito dans leur chambre, où elle est toujours d'ailleurs. Tito est devenu leur Ti-Poil. Personne ne parlait plus de tenir un référendum, personne ne parlait plus de retourner dans le giron de l'Albanie. Même que les Kosovars se sont mis à trouver leurs petits cousins albanais trop pauvres et trop arriérés. (C'est toujours comme ça les pau-



Pierre FOGLIA

vres, ils ne deviennent jamais riches, mais des fois ils trouvent cinq piastres à terre et deviennent snobs.)

Tito meurt en 80. Et dix ans après lui, le communisme.

C'est alors, fin des années 80, que s'installe le grand bordel balkanique.

L'une après l'autre, les républiques de l'ex-Yougoslavie affirment leur volonté d'indépendance.

Tour à tour la Macédoine, la Slovénie, la Croatie, et enfin la Bosnie, dans l'horreur, quittent la fédération yougoslave.

Dès les premières manifestations d'indépendance des républiques, M. Slobodan Milosevic s'est tourné vers l'intérieur et a braqué un doigt menaçant sur les Kosovars : Vous là, pensez-y même pas ! Partez si vous voulez, et si vous ne voulez pas, partez quand même. Mais le Kosovo reste et restera pour toujours le cœur de la Serbie. En 1990, Milosevic dissout toutes les institutions politiques des Kosovars, leur retire tout ce que Tito leur avait accordé et qui assurait leur autonomie. Il allume volontairement le feu de la révolte (et surtout de la répression de la révolte) en interdisant l'enseignement en albanais dans les écoles.

La résistance des Albanais s'organise. C'est l'escalade dans l'indifférence générale. Pendant six ans, le Kosovo sera le dernier des soucis des Américains et des Européens qui avaient bien assez de la Croatie et de la Bosnie pour s'engueuler avec Milosevic.

Sauf qu'à partir de 1995, après les accords sur la Bosnie, le problème kosovar éclate à la face du monde. Cette affaire soi-disant intérieure apparaît de plus en plus comme une

épuration ethnique. Les massacres se multiplient. Surtout au cours de la dernière année, les Serbes brûlent, pillent, déportent massivement. C'est reparti comme en Bosnie. Les Kosovars, bien sûr, jouent à fond la carte de la « culpabilisation de l'opinion mondiale ». Mais Milosevic, fort de sa propre opinion publique, reste inflexible. La haine qui dresse les Serbes contre les Kosovars s'alimente chez les Serbes à l'idée que les Kosovars, pauvres et à la démographie galopante « coûtent cher » à la Serbie. Une gang de BS qui ruinent le pays, je suis sûr que vous avez déjà entendu ça quelque part.

Milosevic refuse de signer les accords de Rambouillet qui redonnaient aux Kosovars leur autonomie. L'Otan procède aux premières frappes dans la nuit de mercredi dernier.

C'est la guerre.

Une drôle de guerre comme on les fait maintenant qui marginalise les victimes au point où certains confrères osent écrire qu'il n'y a pas de victimes. Ce n'est pas parce que les combattants se ménagent qu'il n'y a pas de victimes. Ce sont les mêmes victimes au Kosovo aujourd'hui qu'en Irak ou en Bosnie : le peuple en otage. Les femmes et les enfants jetés sur les routes. L'angoisse, la détresse. On meurt autrement. Un obus sur un marché. Un sniper sur un toit. Une bombe dans un tramway... Un confrère qui a fait Sarajevo me racontait que ça tirait tout le temps, mais que les gens allaient et venaient presque normalement. Un jour qu'il marchait dans la rue — ça tirait ni plus ni moins que d'habitude — tout le monde est soudain parti à courir. Le confrère a couru aussi jusque sous un abri. Là il s'est renseigné :

— Que se passe-t-il ?

— Il pleut, monsieur.

Cette guerre-là, banale, comme la pluie.

Les crimes à caractère sexuel signalés à la police ont régressé au pays en 1997

Presse Canadienne OTTAWA

Le taux de crimes à caractère sexuel signalés à la police a régressé pour une quatrième année consécutive en 1997, selon Statistique Canada. C'est le Québec qui a le taux le plus bas au pays, soit 58 infractions pour 100 000 habitants.

Ces statistiques reflètent la tendance générale pour les crimes violents.

Toutefois, contrairement aux autres crimes violents, les enfants et les adolescents ont été la cible de la majorité des infractions à caractère sexuel.

30 735 infractions

En 1997, à travers le pays, un total de 30 735 infractions d'ordre sexuel

ont été rapportées à la police, ce qui représente un taux de 86 cas pour 100 000 habitants.

Après 1983, l'année où de nouvelles mesures législatives ont été adoptées, le taux des infractions signalées a commencé à augmenter.

En 1993, il a atteint un sommet de 135 affaires pour 100 000 habitants, mais depuis il affiche un recul.

Les infractions d'ordre sexuel ont représenté 10 % du nombre total de

crimes de violence signalés à la police en 1997, comparativement à un sommet de 13 % en 1993.

En 1997, ces infractions n'ont représenté que 1 % du nombre total d'infractions au Code criminel déclarées à la police.

Les signalements

Mais les statistiques policières ne représentent probablement qu'une petite partie de toutes les infractions de nature sexuelle commises à travers le pays. Des enquêtes ont d'ailleurs démontré que 90 % de

ne sont pas signalées à la police, rappelle Statistique Canada.

Selon les données de 1997 obtenues auprès d'un échantillon de 179 services policiers dans six provinces, 62 % de toutes les victimes d'infractions sexuelles avaient moins de 18 ans. Et près du tiers de ces victimes (30 %) avaient moins de 12 ans.

Dans la grande majorité des cas (82 %), les victimes sont de sexe féminin.

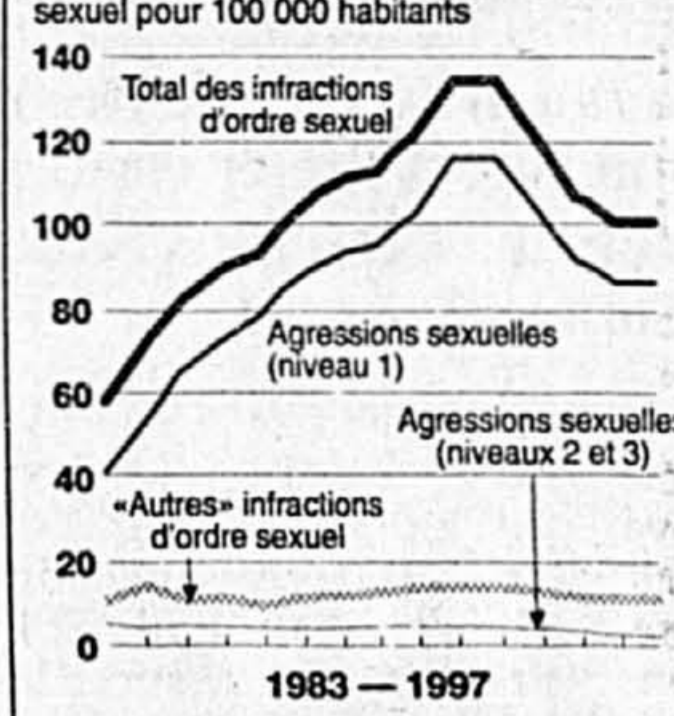
Et à l'inverse, la presque totalité (98 %) des agresseurs sont des hommes.

C'est le Québec qui a le taux le plus bas au pays, soit 58 infractions pour 100 000 habitants.

Délinquants sexuels

Le taux des infractions d'ordre sexuel signalées à la police a régressé pour la quatrième année consécutive en 1997, reflétant la tendance globale pour les crimes avec violence.

Taux des infractions d'ordre sexuel pour 100 000 habitants



Niveau 1 - Agression qui ne cause que des blessures corporelles mineures à la victime ou aucune blessure.
Niveau 2 - Agression sexuelle armée, menaces ou lésions corporelles.
Niveau 3 - Agression qui blesse, mutilé ou défigure la victime ou met sa vie en danger.
«Autres» - Comprend un groupe d'infractions qui vise avant tout les affaires de violence sexuelle envers les enfants.

Source: Statistique Canada - PC

LES AGENCES DE VOYAGES BERGERON INC. La passion du monde et le plaisir de voyager. Voyages de groupes accompagnés 1999-2000.

Notre coup de cœur
Au cœur de l'Europe de l'Est
8 septembre - 15 jours
Rencontre d'information 6 avril - RSVP

Oberammergau en l'an 2000 - 16 jours
Départ 2 juin de l'an 2000 - Soirée de prés. 28 sept. RSVP

Pont de la Confédération et l'I.-P.-E.
555 \$ occ. dble 14 juil. - 5 jrs. Rés. tôt 14 avril

La Louisiane française
31 juillet - 10 jours Congrès mondial acadien incluant soirée de clôture Rencontre d'inf. RSVP. Rés. tôt 30 avril

Croisière en Alaska, MS Veendam
25 juil. acc. par Eric Rose. Rencontre d'inf. 13 et 20 avril RSVP

Costa del Sol - Espagne
Pour la 5e année - Octobre - accompagné par Marcel Rose
Rencontre d'information 1 et 8 juin RSVP

Cirque du Soleil - Bellagio et Mirage Las Vegas - Fête du travail et Action de grâces

Volez vers l'Europe - été 1999
789 \$ taxe en sus avant le 31 mars

Pour information : (514) 273-3301 ou (450) 651-9551

loto-québec résultats

Banco Tirage du 99-03-29
1 5 6 10 20
22 23 27 28 29
36 38 42 44 48
49 50 57 62 69

Quintessence Tirage du 99-03-29
3 4
586 0598

Extra Tirage du 99-03-29
NUMÉRO: 717033

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

2 H 22 DU MATIN

Vous êtes toujours sans connaissance.

MedicAlert
PARLE POUR VOUS
1-800-668-6381
www.medicalert.ca

CE QUE MATTIAS OHLUND PORTERA DEMAIN.

LE MÉRREDI, 31 MARS 1999, DEMAIN SOIR LE JOUEUR DE DÉFENSE MATTIAS OHLUND DES CANUCKS DE VANCOUVER REVÊTRA UNE TENUE UN PEU PLUS CONFORTABLE APRÈS SON MATCH CONTRE LES LEAFS. IL PORTERA UN BLOUSON, UN PANTALON KAKI À POCHETTES, UN TEE-SHIRT, UN TRICOT POLO ET UNE CEINTURE À BOUCLE CARRÉE. TOUS SIGNÉS BOSS SPORT PAR HUGO BOSS. LES CHAUSSURES À LACETS KENDRICK EN SUÈDE SONT DE COLE HAAN. LE CONSEILLER VESTIMENTAIRE DE M. OHLUND EST ERIC NATIONOIT DU MAGASIN DU PACIFIC CENTRE À VANCOUVER. POUR REMERCIER M. OHLUND D'AVOIR PARTICIPÉ À CE MESSAGE, UN DON A ÉTÉ FAIT EN SON NOM À LA CANUCK FOUNDATION.

HARRY ROSEN
VOUS ALLEZ VOUS AIMER

MONTRÉAL - OTTAWA - TORONTO - WINNIPEG - CALGARY - EDMONTON - VANCOUVER 1-800-917-6736 273733

Besoin d'aide ?
Composez l'un de ces numéros d'urgence

5 jours/sem.	Centre de référence du Grand Montréal	☎ 527-1375
24 hrs/7 jours	S.O.S. Violence conjugale	☎ 873-9010 (Ext. 1-800-363-9010)
24 hrs/7 jrs	Protection de la jeunesse (urgence sociale)	☎ 896-3300 ou 896-3100
8 - 24 hrs/7 jrs	Déprimés anonymes	☎ 278-2130
24 hrs/7 jrs	Drogue : aide et référence	☎ 527-2626 (Ext.: 1-800-265-2626)
24 hrs/7 jrs	Parents anonymes	☎ 288-5555 (Ext.: 1-800-361-5085)
24 hrs/7 jrs	Suicide - Action Montréal	☎ 723-4000
24 hrs/7 jrs	Tel-Jeunes	☎ 288-2266 (ext.: 1-800-263-2266)
24 hrs/7 jrs	Tel-Aide	☎ 935-1101
24 hrs/7 jrs	Grossesse-Secours	☎ 527-5717
6 jours/sem.	L'Association G.R.A.N.D. (Aide aux grand-parents)	☎ 846-0574
24 hrs/7 jrs	Aggression sexuelle (centre pour victimes)	☎ 934-4504
24 hrs/7 jrs	Jeunesse/écoute	☎ 1-800-668-6868
24 hrs/7 jrs	Jeu: aide et référence	☎ 527-0140 (Ext.: 1-800-461-0140)
18 - 23 hrs/7 jrs	Gai Écoute	☎ 866-0103 (Ext.: 1-888-505-1010)
5 jours/sem.	CLSC de votre quartier ou votre région	
24 hrs/7 jrs	CLSC Info-Santé de votre quartier ou votre région	273732

Île de Montréal

Il y a 10 ans, un enfant a échappé à la mort dans le même escalier mobile de la Place Versailles

MARTHA GAGNON

Un autre incident impliquant un enfant s'est produit il y a près de dix ans dans le même escalier mobile du centre commercial Place Versailles où le jeune Adam Desaulniers est tombé et s'est fracturé le crâne vendredi dernier.

Mobina Fakirani, de Longueuil, affirme que son fils, qui avait trois ans à l'époque, a failli connaître le même sort. « Je m'en souviens comme si c'était hier, raconte-t-elle. J'ai tellement eu peur! Mon garçon est resté agrippé à la rampe, le corps dans le vide, alors que l'escalier montait. Une fois en haut, c'est un inconnu qui l'a saisi par le poignet pour le sauver de là. J'étais tellement énervée que j'ai oublié de lui demander son nom. S'il se reconnaît, je lui dis encore merci. »

Mme Fakirani ajoute avoir informé l'administration du centre commercial de l'incident. « Je l'ai fait verbalement et je le regrette, souligne-t-elle. J'aurais dû envoyer une lettre et même aviser la police. Toute ma famille peut confirmer que mon histoire est vraie. Je la leur ai racontée tellement de fois. »

En apprenant les circonstances de l'accident d'Adam Desaulniers, cinq ans, Mme Fakirani a cru bon d'aviser *La Presse* qu'un autre incident s'était produit au même endroit. « C'est mon devoir de le dire pour la sécurité des autres enfants, explique-t-elle. Il y a peut-être des mesures de prévention qui peuvent être prises. Cela vaut la peine d'y réfléchir. »

Mme Fakirani connaît bien la Place Versailles pour y avoir déjà travaillé. « Je n'ai absolument rien contre l'administration et mon seul intérêt est la protection des enfants », précise-t-elle.

Fracture du crâne

Adam Desaulniers a été beaucoup moins chanceux que son fils. Il a fait une chute d'environ dix mètres et s'est fracturé le crâne sur

le plancher en béton, après être resté agrippé à la rampe de l'escalier mobile durant quelques instants, le corps pendant dans le vide. Épuisé, l'enfant a finalement lâché prise et est tombé du deuxième étage.

Il est actuellement maintenu dans un coma thérapeutique à l'hôpital général de Montréal pour enfants afin d'éviter toute pression à la tête. Les médecins prévoient le réveiller dans les prochains jours. Il a déjà subi une opération au crâne et son état est jugé critique. Il a aussi subi une chirurgie plastique au visage.

La directrice de la Place Versailles, Nicole Sanscartier, a expliqué qu'elle était « touchée et bouleversée ». « C'est un malheureux accident et nous prions pour que l'enfant se rétablisse le mieux possible. »

Mme Sanscartier a expliqué que l'escalier mobile avait été vérifié minutieusement même si la cause de l'accident ne semble pas liée à un problème de fonctionnement. « Tout est correct, dit-elle. On n'a décelé aucun trouble mécanique.

Ce qui s'est produit est un accident dont j'ignore encore toutes les circonstances. Je n'ai vu aucun rapport de police et je n'ai pas rencontré la famille. »

La directrice, qui travaille à la Place Versailles depuis 20 ans, ne se souvient pas d'avoir entendu parler d'un autre incident dans cet escalier mobile. « Vous savez, on entend toutes sortes de choses. Je ne pourrais vous le dire pour le moment. »

L'escalier mobile n'a pas été arrêté depuis l'accident et la direction de la Place Versailles ignore si des mesures de prévention doivent être prises. « Il est certain que nous allons analyser les faits et vérifier s'il y a lieu de faire quelque chose. Mais laissez-nous le temps », dit-elle.

Le responsable de la sécurité, Jean Mailhot, a déjà déclaré à *La Presse* que les enfants devaient être surveillés étroitement lorsqu'ils sont dans les escaliers mobiles. Selon lui, certains ont des comportements dangereux et intrépides.

Dans le cas d'Adam Desaulniers, la police ne pouvait hier préciser de

quelle façon l'enfant s'était retrouvé agrippé à la rampe de l'escalier. L'incident est survenu après que le garçon eut demandé à ses grands-parents, responsables de sa surveillance, d'aller au deuxième étage faire un tour dans le petit train. La grand-mère ramassait ses paquets quand l'enfant s'est approché de l'escalier.

A-t-il été entraîné par le mouvement de l'escalier ou a-t-il commis une imprudence? C'est ce qu'on ignore pour l'instant.

À la Régie du bâtiment, le porte-parole, Mario Émond, a indiqué que l'on « vérifiait les faits » pour savoir si le code est bien appliqué et si des mesures de sécurité doivent être prises. « C'est inusité comme accident, dit M. Émond. En 12 ans, je n'ai encore jamais vu un cas semblable. »

Au bureau du coroner, on a relevé un cas d'enfant décédé à la suite d'une chute dans un escalier mobile au Stade olympique en 1995.

Piéton renversé par un camion

HUGO DUMAS

Un piéton a été grièvement blessé, hier midi, quand un camion de déménagement l'a fauché à l'angle des rues Hôtel-de-Ville et Ontario, près du cégep du Vieux-Montréal.

Selon les premières constatations du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), les freins du camion auraient lâché alors qu'il roulait en direction sud, rue Hôtel-de-Ville. L'accident s'est produit vers 12 h 45.

Après avoir frappé le piéton, un homme d'une cinquantaine d'années, le camion de déménagement a embouti un taxi, avant de terminer sa course et de se renverser sur quatre autres voitures, garées dans le stationnement d'un immeuble à logements situé de l'autre côté de la rue.

Une dame, témoin de la scène, a dû être hospitalisée pour un léger choc nerveux. Le conducteur du taxi aurait aussi subi de légères blessures, selon la police. Quant au piéton, son état était toujours stable, mais critique, hier soir.

Mort d'un cycliste

Par ailleurs, un cycliste de 52 ans a perdu la vie hier, en fin d'après-midi, à la suite d'une chute survenue à l'angle des rues Dandurand et Fullum, dans le quartier Rosemont. Le SPCUM ne pouvait dire hier si le quinquagénaire était décédé d'un malaise cardiaque ou des blessures qu'il s'est infligées en tombant, vers 16 h 10. Transporté à l'hôpital Notre-Dame, le cycliste y est décédé vers 17 h. L'autopsie permettra d'en savoir plus.



Dans sa course folle, le camion de déménagement a renversé un piéton et embouti un taxi avant de terminer sa course et de se renverser sur quatre autres voitures garées dans le stationnement d'un immeuble à logements situé en face du cégep du Vieux-Montréal.

PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Le juge Flahiff demande à la magistrature de surseoir à son enquête

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Le juge Robert Flahiff, de la Cour supérieure du Québec, craint que des informations susceptibles de transpirer des travaux du Conseil canadien de la magistrature influencent les juges devant entendre l'appel de sa condamnation à trois ans de prison pour avoir blanchi 1,7 million de dollars provenant du trafic de la drogue.

Il a ainsi demandé hier au comité du Conseil de la magistrature chargé d'examiner la pertinence de recommander au Parlement de le destituer ou non, d'attendre la décision de la Cour d'appel avant de procéder plus avant dans l'enquête.

Agé de 51 ans, M. Flahiff est représenté par Me Jacques Larochelle, celui-là même qui s'est illustré récemment en obtenant l'acquittement du tristement célèbre motard Maurice Mom Boucher.

Si la Cour d'appel conclut à la culpabilité du juge Flahiff, le Conseil de la magistrature n'aura pas besoin de tenir une enquête, le juge démissionnera de son propre chef, a déclaré Me Larochelle.

Pour sa part, l'avocat conseil auprès du comité du Conseil de la magistrature, Me Jacques Bellemare, a demandé de ne pas suspendre l'enquête en cours. « Être juge n'est pas un droit mais un privilège et il en va de l'intérêt de la justice de procéder », a-t-il fait valoir.

« Compte tenu que le juge Flahiff a été reconnu coupable par la Cour du Québec, a-t-il poursuivi, il ne peut se prévaloir de la présomption d'innocence. »

Me Bellemare estime que l'attente d'une décision de la Cour d'appel pourrait retarder de trois, quatre ou cinq ans l'enquête que doit mener le conseil, à la demande de la ministre de la Justice, Anne McLellan.

L'avocat du juge Flahiff a répliqué que « la destitution d'un juge n'est pas une bagatelle » et qu'il fallait accorder un sursis si les fins de la justice l'exigeaient.

La décision du comité est attendue au cours de la semaine du 5 avril. Le comité est présidé par le juge Joseph Daigle, entouré du juge John Richard et de Me Patrick Healy, professeur de droit à McGill.

D'ailleurs, hier, Me Larochelle a contesté la légalité de la nomination du professeur Healy parce qu'il n'aurait pas fait les dix années de pratique de droit requises par la loi régissant le Conseil de la magistrature.

Me Bellemare a annoncé qu'il entend déposer en preuve, devant le comité, l'ensemble des éléments qui l'ont été au procès criminel du juge Flahiff. Il souhaite également faire témoigner le juge Flahiff. Il en fera la demande expresse le 12 avril.

Les travaux du comité reprendront demain et jeudi et se poursuivront le 12 avril.

Têtes d'affiche

■ Défilé de mode du Club des petits-déjeuners, organisme qui distribue des petits-déjeuners dans une trentaine d'écoles de milieu défavorisé. Présenté à l'hôtel Château Champlain, ce défilé de mode comportera une présentation de linge pour enfants, de la lingerie, des robes de soirée et des présentations de couturiers québécois. Le tout aura lieu le dimanche 18 avril, à 14 h. Coût: 20 \$. Renseignements: (450) 641-3230.



Guy Jutras

■ Dans le cadre du 175^e anniversaire du traditionnel défilé de la Saint-Patrick, Guy Jutras, d'Interbox de Montréal, a présenté un don de 4500 \$ à Margaret Healy et Larry Smith, respectivement présidente des Sociétés irlandaises unies de Montréal, et chef du comité du 175^e défilé de la Saint-Patrick.

■ La Table de concertation des organismes de Montréal au service des réfugiés et le couple Trudy et Peter Jacobs, de Kahnawake, sont les lauréats du prix Frederick

Johnson, décerné par le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR), à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le premier lauréat est un organisme fondé à l'arrivée des « boat people » vietnamiens, alors que M. et Mme Jacobs se sont illustrés dans une contestation judiciaire sur leur perte du statut de Mohawk. Le Tribunal des droits de la personne a jugé que le couple fut victime d'actes discriminatoires fondés sur la race et l'origine ethnique.



Madelane Riley-Reidy

■ Épilepsie Canada marquera le départ de sa présidente Madelane Riley-Reidy, par la tenue d'un amical « bien-cuit » animé par George Sprin-gate. Les profits de cette soirée iront à Épilepsie Canada. Le tout aura lieu le 14 avril au club Saint James. Coût: 100 \$. Renseignements: 990-7131.

■ Éric Bordeleau, finissant de l'École des métiers de la construc-

tion de Montréal a mérité la bourse Entrepreneurship de l'Association de la construction du Québec. D'une valeur de 10 000 \$ en services (avocat, notaire, comptable, etc.), cette bourse est décernée au mérite.



Jean-Guy Moreau

■ L'imitateur Jean-Guy Moreau présentera son spectacle *Le chum à Céline*, dans le cadre du souper-spectacle du théâtre de la Ville (Longueuil). C'est pour le 22 avril. Coût: 135 \$. Renseignements: (450) 670-1611. Le comité d'honneur de cette activité est présidé par Claude Lachance. Le maire de Longueuil, Claude Gladu, est président d'honneur.

■ Présidée par Raymond Royer, président et chef de la direction de Domtar, la campagne de financement de la Fondation québécoise pour l'alphabétisation de cette année a pour thème: *Un million de Québécois sont analphabètes*. Raymond Royer incite donc ceux qui ont le bonheur de lire ces lignes à donner

à ceux qui ne le peuvent pas et n'en ont guère les moyens, car 51 % des personnes considérées comme analphabètes ont un revenu inférieur à 10 000 \$. Renseignements: 289-1178.



Francine de Grave

■ La Fondation des prix de l'Association des femmes d'affaires du Québec vient de se doter d'un nouveau conseil d'administration, qui sera présidé par Francine de Grave. L'assistant: Yvette Caron-Douchet, présidente sortante; Chrystiane Bernier, première vice-présidente; Francine Gingras-Boucher, Édith Carpentier et Anne McMannus, vice-présidentes; Michèle Pépin-Parent, trésorière; et Anne-Marie Lacombe, secrétaire. Administrateurs: Jean-Pierre Dion, Brigitte Lefebvre, Marjolaine Lalonde et Michel Pally. Cette fondation octroie annuellement 14 bourses d'études de 2000 \$.

■ Amaro embouteillera de l'eau de Pâques (symbole de la résurrection) de sa source de Saint-Cuth-

bert, du Samedi saint au matin de Pâques. On compte vendre 18 000 bouteilles de cette eau à laquelle on prête généralement bien des vertus; les profits devant en être remis à la maison Vivre (pour personnes souffrant de problèmes de santé mentale) et à l'Association des dépressifs et maniaco-dépressifs. Par ailleurs, on ne pourra acheter cette « eau de Pâques » que dans les restaurants Commensal.



Normand Daoust

■ Le directeur général de l'Office municipal d'habitation de Montréal, Normand Daoust, vient d'être élu président du Réseau habitat et francophonie, organisme international qui regroupe une cinquantaine d'organisations d'une quinzaine de pays, dans le domaine de l'habitat et de l'aménagement urbain.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Île de Montréal

Trois ans déjà
et tout reste à faire

Montréal International n'a pas su se rallier la CUM et Laval



Isabelle Hachey

« **O**n nous demande de réussir ce que personne n'a réussi au cours des 35 dernières années ! »

Dans son bureau, rue Saint-Antoine, au centre-ville de Montréal, Jacques Girard ne cache pas sa frustration. Voilà trois ans que le PDG de Montréal International tente d'unir les forces économiques régionales afin de « vendre » la métropole aux investisseurs étrangers. Trois ans d'échecs, de guerres de clochers et de débats acrimonieux.

Pas de cohésion

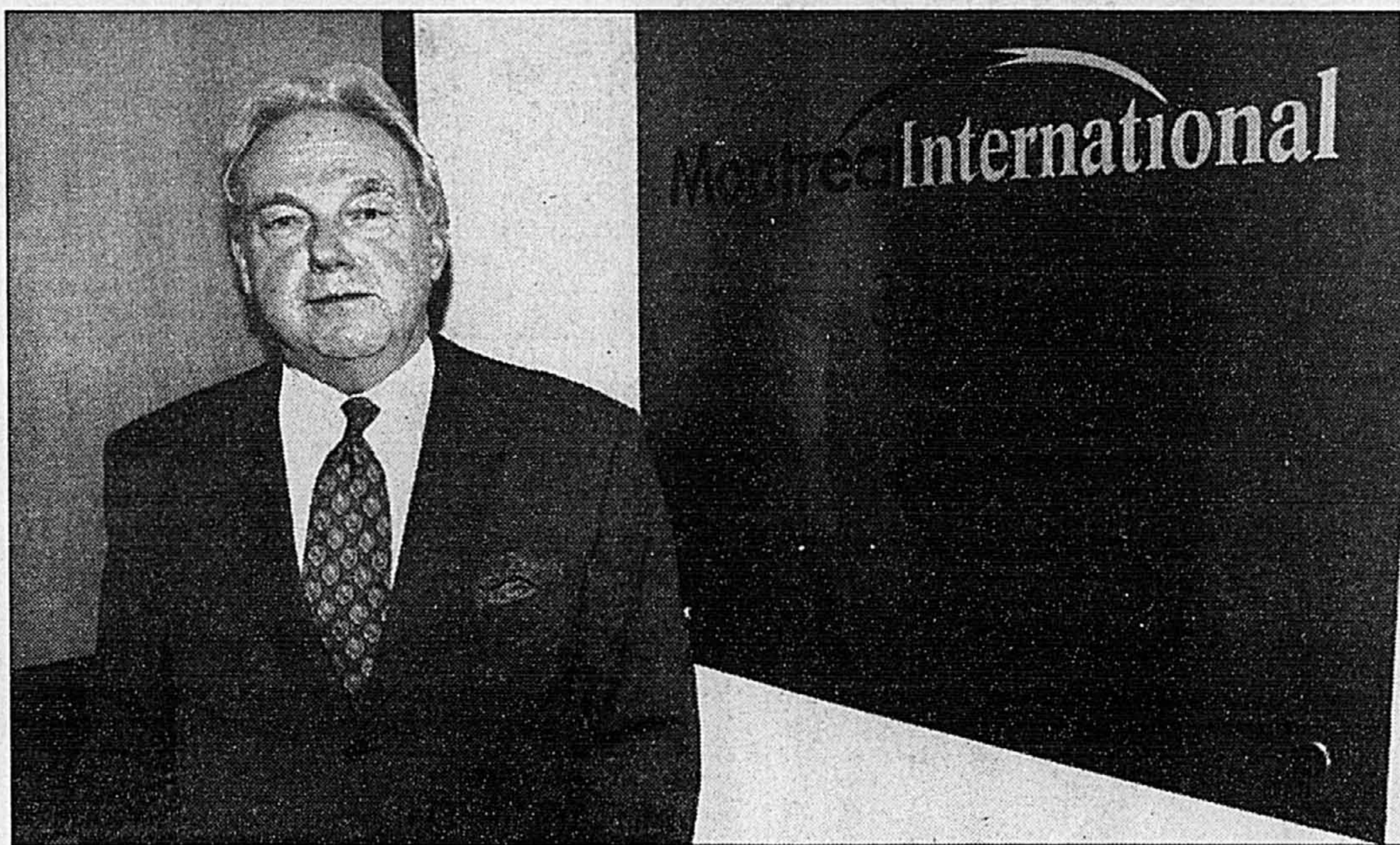
L'enjeu est de taille. Il s'agit, pour Montréal, de ne pas manquer le bateau, dans un contexte de globalisation où les entreprises ne sont plus en concurrence avec leurs voisins, mais plutôt avec celles de Boston, de New York ou de Chicago.

« Pour prendre sa place, Montréal doit se soucier du fait que les autres villes d'Amérique du Nord ont commencé à bouger, dit Pierre-Paul Proulx, professeur d'économie à l'Université de Montréal et spécialiste du commerce international. Il faut clarifier nos orientations stratégiques et s'y enligner. Pour l'instant, on a de bons joueurs, mais ils ne jouent pas en équipe ! »

Cette cohésion régionale, jugée primordiale par le milieu des affaires afin d'attirer les investisseurs et éviter les dédoublements coûteux et improductifs, M. Girard n'arrive toujours pas à la créer au sein de Montréal International, même s'il s'agit de son principal mandat. Pourquoi ?

D'abord, la région de Montréal est divisée en d'innombrables fiefs, que les élus locaux ne semblent vouloir céder à aucun prix. Mais au-delà de ces éternelles rivalités, Montréal International fait face à une véritable crise de confiance et de crédibilité. Malgré des appuis de taille au sein du gouvernement du Québec.

L'organisme a été créé en 1996, dans la foulée du Sommet socio-économique, après qu'un énième rapport eut souligné le manque de coordination des organismes économiques de la région montréalaise à l'étranger. À l'époque, l'initiative avait été chaudement applaudie. Mais les rivalités politi-



Jacques Girard, PDG de Montréal International, se bute à la méfiance de la CUM et de Laval.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

ques ont rapidement miné ces bonnes intentions.

Guerre de clochers

Depuis sa création, Montréal International doit se contenter de faire la promotion de la métropole à l'étranger. M. Girard veut maintenant rapatrier les activités de prospection de l'Office de développement économique de la Communauté urbaine de Montréal (ODECUM) et de Laval Technopôle afin de former une réelle force d'attraction, unique, auprès des investisseurs étrangers. Mais Laval et la CUM, forts de leurs propres succès, ne sont pas chauds à l'idée de céder leurs experts — et leurs budgets — à l'organisme.

« La survie de Montréal International semble beaucoup dépendre de l'ODECUM, dit Vera Danyluk, présidente de la CUM. Mais démanteler l'Office, qui existe depuis 29 ans, pour assurer le succès d'une instance qui est faible et qui n'a pas fait ses preuves, ce n'est pas la meilleure façon de procéder. »

« Il est clair que la structure actuelle ne nous convient pas, dit Pierre Bélanger, directeur général de Laval Technopôle. Pour qu'on puisse s'y intéresser, il faudrait recommencer à zéro, faire table rase. On n'ira pas confier quelque chose qui fonctionne bien à une entité dont on connaît même pas les capacités. »

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, affirme qu'il ne « sabordera jamais Laval Technopôle ». Comme pour souligner sa détermination, il a participé mercredi dernier à une conférence de presse annonçant les résultats « record », pour 1998, des investissements étrangers dans sa ville. « Laval est

une ville gagnante, jamais elle n'embarquera dans une stratégie d'échec ! »

Crise de confiance

« Quand on veut se lancer dans un domaine d'activité, il faut être capable de faire l'adéquation des compétences avec les postes à combler. C'est peut-être là qu'est le problème », dit M. Bélanger. Comme plusieurs, il doute de la compétence des employés de Montréal International. Près de la moitié d'entre eux sont des fonctionnaires prêtés par Québec, Ottawa et Montréal, qui doivent répondre à des intérêts pour le moins divergents.

Certains collaborateurs privés de Montréal International comparent l'organisme à un « labyrinthe bureaucratique », où l'esprit d'entrepreneuriat, à leurs yeux essentiel à son succès, est pratiquement absent. D'autres chuchotent que l'organisme rassemble beaucoup d'amis du pouvoir — M. Girard est proche du tout-puissant ministre des Finances, Bernard Landry, et le président du conseil d'administration, Francis Fox, est un ancien ministre fédéral.

M. Girard balaie ces critiques « mesquines » du revers de la main. « Quand on veut tuer son chien, on prétend qu'il a la gale », dit-il, en soulignant que les protocoles signés avec la CUM et Laval ne lui permettent pas de faire de la prospection économique et, par conséquent, d'afficher des résultats impressionnants. « On nous reproche de ne pas faire ce qu'on nous interdit de faire ! »

Si les attaques sont vives, selon M. Girard, c'est que les enjeux sont beaucoup plus grands qu'ils ne le

paraissent. « Ce qui est en jeu, c'est une réorganisation de la structure régionale montréalaise et nous, on serait la preuve que ça pourrait fonctionner. C'est ce qui explique la dureté des débats. »

Bref, les négociations stagnent, la situation se dégrade, les débats deviennent hargneux et émotifs. Et la pression s'accroît sur M. Girard, sommé par le milieu des affaires de trouver le moyen de fusionner les deux organismes municipaux. Sans quoi, les entreprises menacent de retirer leur soutien financier à Montréal International — six millions dédiés, sur une période de cinq ans, à un fonds de développement international de 11 millions.

Des appuis de taille

Mais M. Girard a des alliés. D'abord, il bénéficie de l'appui indéfectible de Pierre Bourque, le maire de Montréal, qui est à l'origine de Montréal International. David McAusland, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, affirme qu'il faut « laisser une chance » à l'organisme et plaie d'impatience face à « l'éparpillement administratif de la région ».

Lundi dernier, cinq villes de la Rive-Sud se sont jointes à Montréal International. Trois ministres étaient présents à la conférence de presse pour annoncer la bonne nouvelle. Et pas les moindres : Bernard Landry, Pauline Marois et Louise Harel. Pour réaliser ses projets promotionnels, Montréal International n'a d'ailleurs jamais manqué de subventions gouvernementales. Seulement 16% de son budget annuel de six millions provient du secteur privé.

« Je dois vous dire que je me sens en très bonne compagnie, je ne me sens pas seul », dit M. Girard.

Des appuis qui pourraient servir, prévient le PDG, s'il ne réussit pas à convaincre bientôt l'ODECUM et Laval Technopôle de joindre ses rangs. « On verra bien s'il faut une intervention du gouvernement du Québec ! »

La menace n'ébranle pas Vera Danyluk. « Nous avons un gouvernement qui a toujours défendu le respect des compétences constitutionnelles du Québec. Ici, il s'agit de la compétence de la CUM, qui bénéficie de la légitimité de tout un conseil, où siègent 80 élus. Est-ce que le gouvernement irait jusqu'à intervenir pour faire réussir une structure qui vient à peine d'être créée ? »

Qui est imputable ?

Mme Danyluk s'interroge sur l'imputabilité de Montréal International, un organisme à but non lucratif, privé et autonome, géré par un conseil d'administration où siègent une majorité d'hommes d'affaires. « D'après la loi de la CUM, on ne peut transférer les deniers publics que l'on gère dans un organisme privé et autonome. Pour nous, il est très important de respecter cette notion d'imputabilité. »

La CUM consacre 2,4 millions au démarchage auprès d'entreprises étrangères, alors que Laval Technopôle y investit le quart de son budget de deux millions. Si la fusion se concrétise, qui sera responsable de l'argent récolté par les municipalités mais dépensé par Montréal International ?

M. Girard rétorque qu'il a proposé à Mme Danyluk, en vain, d'augmenter le nombre de maires au conseil d'administration et de faire rapport auprès de la Commission de développement économique. « Nous ne sommes pas des impérialistes qui veulent mettre la main sur le butin des autres sans l'avoir mérité ! »

Robert Petrelli, professeur d'urbanisme à l'UQAM, estime que ce problème d'imputabilité pourrait être temporaire. Depuis 20 ans, on évoque la possibilité de créer un conseil métropolitain, dirigé par des élus, qui exercerait un certain contrôle en matière de transport, d'aménagement, de développement économique et d'environnement. « On peut imaginer qu'éventuellement, l'organisme puisse répondre de ses activités et de ses budgets devant cette instance régionale », dit-il.

D'ici là, toutefois, Montréal International aura fort à faire pour rétablir sa crédibilité, déjà passablement écorchée. Car malgré les critiques, sa pertinence n'est pas remise en cause. « En fait, ce n'est pas à Montréal qu'on lui demande d'être visible, résume M. Petrelli. C'est à l'étranger ! »

Voir la chronique de Claude Piché en page C3

100000000 \$

MERCREDI

ÇA CHANGE PAS LE MONDE. SAUF QUE...

2741016

Les pauvres d'Ahuntsic défavorisés

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les organismes communautaires d'Ahuntsic se plaignent de recevoir moins que leur part pour aider les pauvres de leur quartier.

Ahuntsic compte plus de démunis que bien des secteurs systématiquement associés à la misère, comme Hochelaga-Maisonneuve ou Saint-Henri, font remarquer les auteurs d'un rapport rendu public hier. Le hic, c'est que ces pauvres ont beau vivre entassés dans des îlots, ils se trouvent dilués dans une masse de résidents beaucoup plus riches. Or, Centraide et la Régie de la santé et des services sociaux se montrent plus généreux quand la proportion de démunis est élevée.

Les décideurs doivent « utiliser des critères qui ne pénalisent plus injustement notre quartier », écrit donc Solidarité Ahuntsic, qui a rallié les politiciens locaux à sa cause, en les convaincant qu'il fallait considérer le nombre de personnes touchées et non des pourcentages.

Des exemples? Au niveau statistique, Ahuntsic fait relativement bonne figure avec 31 % d'habitants vivant sous le seuil de la pauvreté (la moyenne montréalaise est de 35 %). Mais le quartier compte quand même 23 385 pauvres, soit 355 de plus qu'Hochelaga-Maisonneuve et beaucoup plus que Saint-Henri (12 510), Pointe-Saint-Charles (7090) ou Parc-Extension (18 390).

Vu sous cet angle, la situation est moins rose. Malgré tout, le CLSC et les organismes communautaires reçoivent moins d'argent de la Régie, soit 145 \$ « par démuné », environ deux fois moins que les quartiers étiquetés « pauvres » depuis longtemps.

L'écart apparaît encore plus marqué lorsqu'on considère les sommes accordées par Centraide. Ahuntsic reçoit 3,21 \$ par personne vivant dans le besoin, contre 41,32 \$ pour Pointe-Saint-Charles, 17,37 \$ pour Hochelaga-Maisonneuve et 6,56 \$ pour Parc-Extension.

Pour la coordonnatrice de Solidarité Ahuntsic, Johane Bergeron, les Ahuntsicois nécessitent sont d'autant plus mal pris que les loyers et les biens coûtent plus cher dans leur coin et qu'ils vivent souvent seuls. Sans compter que le réseau d'entraide y est moins développé, puisque la pauvreté y est assez récente. Comme *La Presse* le rapportait cet automne, elle ne touchait que 18,5 % des résidents en 1981, contre 31 % en 1986.

« Le quartier accuse un retard important vis-à-vis d'autres quartiers où les premières manifestations de solidarité interne ont commencé il y a plus de 30 ans », résume Mme Bergeron.



PHOTOS ALAIN ROBERGE, La Presse

Le grand ménage des rues de Montréal

Un chaud soleil de printemps, des températures très douces, la neige qui fond... Quel citoyen s'en plaindra? Mais dans les rues de Montréal, quel gâchis. La disparition de la neige a tristement ramené à la surface un tas de mauvaises surprises que l'hiver nous avait jusque-là cachées : déchets de toutes sortes, papiers, morceaux de plastique, etc... Et hier, alors que le mercure oscillait autour d'un confortable 12 degrés, des équipes de cols bleus ont commencé à nettoyer certaines artères, dont la rue Ontario, à grands coups de balai et d'arrosage. Place au grand ménage du printemps!

**100 VÉHICULES PAR JOUR!
6000 EN 60 JOURS!**

Cougar 99

- Moteur Zetec de 2L à 16 soupapes
- Système antidémarrage SecuriLock^{MC}
- Jantes en aluminium
- Lève-glaces et verrouillage des portes électriques

Cougar
À partir de

19 995\$

OBJECTIF
6000
VÉHICULES EN
60
JOURS
FORD ET MERCURY

**VENEZ FAIRE UNE OFFRE AVANT
QUE LA COUR NE SOIT VIDE!**

Mustang cabriolet 99

- Moteur de 3,8L, 190 ch
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage des portes électriques
- Toit rétractable à commande électrique

Mustang cabriolet
À partir de

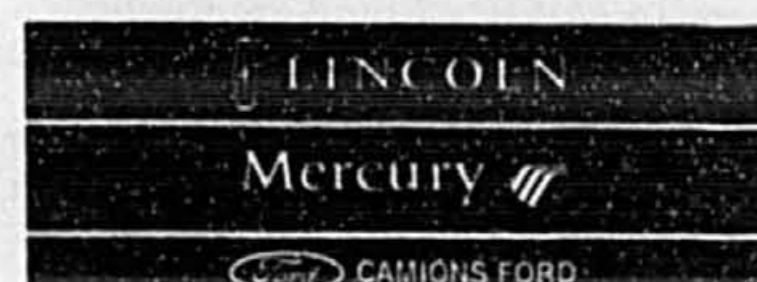
24 995\$



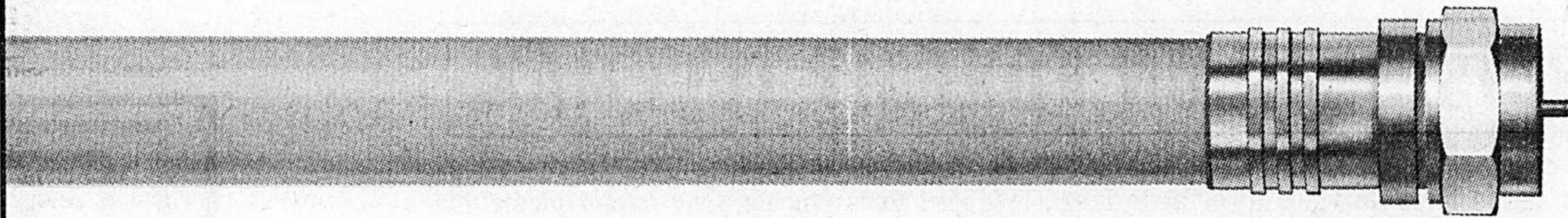
JUSQU'À **1000\$!**
DE RABAIS AUX **DIPLÔMÉS!**



**Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury**
www.acfmq.qc.ca



**PAS D'ANTENNE.
PAS DE SOUCOUPE.
PAS DE BÉBELLES.**



JUSTE LA BONNE TECHNOLOGIE.

**LA TÉLÉ NUMÉRIQUE EST MAINTENANT OFFERTE
SUR LE CÂBLE VIDÉOTRON, TOUT SIMPLEMENT !**

À partir de seulement **9,99\$†** par mois pour la programmation (terminal requis), vous obtenez la meilleure qualité d'image et de son et toute la liberté de choisir vos canaux préférés, même à l'unité*. Plus les avantages uniques au câble: les forfaits **TÉLÉMAX** vous permettent de conserver le signal analogique pour les autres télévisions de votre foyer*, la technologie est éprouvée et le service après-vente est gratuit.

Vidéotron

**L'incomparable puissance du câble,
à votre service.**

† Taxes en sus. * Certaines conditions s'appliquent.

LA TÉLÉ NUMÉRIQUE, C'EST BIEN MEILLEUR AVEC LE CÂBLE!

TERMINAL NUMÉRIQUE

9,99 \$ /mois
ou **99,99 \$ /an**



Aucuns frais d'installation si vous êtes déjà client du câble TV de Vidéotron*!
Le terminal numérique est très facile à installer. Il vous suffit d'en prendre livraison chez Le SuperClub Vidéotron.

* Frais d'installation de 69,99 \$ si la visite d'un technicien est requise pour l'installation du câble ou du terminal.

SERVICE DE BASE

9,99 \$ /mois
TERMINAL REQUIS



PLUS: accès à la télé à la carte.  

PLUS: 30 chaînes audio Galaxie, sans publicité ni annonceur! 

PLUS: guide-horaire télé affiché à l'écran. 

FAITES VOTRE PROPRE CHOIX!

OU CHOISISSEZ UN FORFAIT TÉLÉMAX.

Avec les forfaits avantageux **TÉLÉMAX**, vous conservez l'accès au signal analogique **TÉLÉMAX** de votre région* pour les autres téléés de votre foyer et le magnétoscope! Vous pouvez donc capter plusieurs canaux à la fois sans décodeur supplémentaire. Et vous pouvez ajouter à votre forfait d'autres canaux à 1,50\$/mois chacun.

TÉLÉMAX 1 **19 \$ /mois**

TV5, Canal Famille, LCN, MusiquePlus, Canal D, MusiMax, RDS, TÉLÉTOON français, Canal Vie, PBS-Burlington, CBS, ABC, NBC, PBS-Plattsburgh, FOX, The Learning Channel, TSN, Discovery Channel, CMT, YTV, CTV Sportsnet.

TÉLÉMAX 2 **23 \$ /mois**

TV5, Canal Famille, LCN, MusiquePlus, Canal D, MusiMax, RDS, TÉLÉTOON français, Canal Vie, PBS-Burlington, CBS, ABC, NBC, PBS-Plattsburgh, FOX, The Learning Channel, TSN, Discovery Channel, CMT, YTV, CTV Sportsnet, Life Network, Showcase, Bravo!, MuchMusic, CNN, A&E, TELETOON anglais, Space, History Television, CTV News 1, Vision TV.

TÉLÉMAX ULTRA **30 \$ /mois**

TV5, Canal Famille, LCN, MusiquePlus, Canal D, MusiMax, RDS, TÉLÉTOON français, Canal Vie, PBS-Burlington, CBS, ABC, NBC, PBS-Plattsburgh, FOX, The Learning Channel, TSN, Discovery Channel, CMT, YTV, CTV Sportsnet, Life Network, Showcase, Bravo!, MuchMusic, CNN, A&E, TELETOON anglais, Space, History Television, CTV News 1, Vision TV, Treehouse TV, Home & Garden, WTN, Game Show, Golf Channel, CNN Headline News, TNN, Prime TV, Outdoor Life Network, Headline Sports, MuchMoreMusic, The Comedy Network, CNBC, Speedvision, Food Network, Black Entertainment, Teletatino, MoviePix, TBS, TVO, Family Channel.

Offre de lancement: TÉLÉMAX ULTRA à 25 \$ /mois pour les trois premiers mois. Jusqu'au 31 mai 1999.

* Certaines conditions s'appliquent.

LIBRE-SERVICE

En plus du service de base, choisissez vous-même tous les canaux que vous voulez! Minimum de 15 canaux pour 12\$/mois. Vous pouvez aussi choisir des canaux additionnels à l'unité pour 1,50\$/mois.


12 \$ /mois pour 15 canaux



Ⓢ Pour respecter les règles du CRTC, vous devez choisir un nombre égal ou supérieur de canaux canadiens. D'autres restrictions peuvent être imposées par les fournisseurs de programmation.


ENCORE D'AUTRES CHOIX!

PRESTIGE Tarif pour chaque canal



* Incluant le guide *Primeurs* ou *Feature*.
** Doit être jumelé à l'un des canaux canadiens suivants: Super Écran, TMN, Family Channel ou MoviePix.

TÉLÉ À LA CARTE A partir de 3,99 \$ /film



Pour réserver votre terminal numérique et vous abonner,
appelez-nous au (514) 281-1711 ou au 1 800 361-9350

ou informez-vous dans un magasin Le SuperClub Vidéotron.

La télé numérique Vidéotron est disponible dans le Grand Montréal, là où la technologie le permet. Les services, conditions et tarifs sont sujets à changement sans préavis. Taxes en sus sur les prix indiqués.





Le ministre de l'Éducation, François Legault.

Un appel à la persévérance

Les gens d'affaires en campagne contre le décrochage

MARIE-FRANCE LÉGER

Le ministre de l'Éducation, François Legault, lance un appel aux gens d'affaires afin qu'ils s'impliquent individuellement auprès des élèves du secondaire tentés par le décrochage, une situation qui touche un jeune sur trois dans la région de Montréal.

« Je lance un défi à 7000 hommes et femmes d'affaires de Montréal », a déclaré hier M. Legault, à la polyvalente Lucien-Pagé, dans le cadre du lancement du « Mois de la persévérance scolaire » et de l'opération « Retour à l'école », tenus à l'initiative de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

M. Legault s'est engagé à aller rencontrer les jeunes de son ancienne école — l'école Saint-Georges, à Sainte-Anne-Bellevue — pour les encourager et les rassurer quant à leur avenir. Et il demande aux gens d'affaires de faire leur part, voire d'inviter les élèves à visiter les entreprises afin de leur démontrer l'im-

portance de poursuivre leurs études.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain s'implique pour une troisième année consécutive auprès des élèves avec comme objectif de réduire de 30 % le décrochage scolaire. L'an dernier, 320 leaders du monde des affaires ont visité des écoles particulièrement touchées par ce phénomène. Ce sont 500 hommes et femmes d'affaires qui iront cette fois-ci à la rencontre des élèves. « Nous voulons rappeler aux jeunes qu'il existe des possibilités de réussir et de se réaliser. Nous leur disons de persévérer », a indiqué le président de la Chambre de commerce, David McAusland.

Le Fonds Ville-Marie investit pour sa part 300 000 \$ dans des quartiers à haut risque ayant un important volume de décrocheurs potentiels. Il s'associe cette année à la polyvalente Lucien-Pagé et la polyvalente Saint-Henri, dans le but de renforcer les liens entre les jeunes et leur quartier en leur proposant des activités

communautaires sportives ou culturelles.

À Montréal, le taux de décrochage est de 35 % et atteint près de 40 % dans les quartiers les plus défavorisés. Or, certains secteurs sont en manque flagrant de main-d'oeuvre, tels la bio-pharmaceutique, l'informatique et le logiciel, le marketing/communications et l'aéronautique/aérospatial. « Ces secteurs nous préoccupent par le plafonnement ou la diminution des diplômés. Or, ils ont une croissance de 10 % à 20 % », a déploré hier Claude Demers, PDG de l'Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ).

Cette association compte de son côté envoyer 200 jeunes professionnels, provenant des domaines de pointe, dans 50 écoles secondaires. « Notre opération véhicule la persévérance. On dira aux jeunes de se diriger vers des secteurs d'avenir. On leur dira qu'il y a des emplois de qualité dans des domaines stimulants », a souligné M. Demers.

Le CHUM veut décentraliser sa gestion

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le lac-à-l'Épaulle du conseil d'administration du CHUM, ce week-end, n'a pas permis de dégager une position définitive sur l'avenir de l'hôpital universitaire.

Les membres du conseil, réunis samedi pour une séance de travail extraordinaire, ont néanmoins convenu que l'hypothèse d'un « CHUM unique », en lieu et place de l'actuelle trinité Hôtel-Dieu—Notre-Dame—Saint-Luc, « mérite d'être examinée avec intérêt », indique un communiqué diffusé hier.

Cette hypothèse, face à laquelle le ministre de la Santé, Pauline Marois, et son homologue des Finances, Bernard Landry, se sont montrés très ouverts depuis quelques semaines, doit toutefois être précisée, a déclaré hier l'un des représentants de la population au conseil, Marc Laviolette.

« On ne peut pas dire non à un centre hospitalier neuf, mais on demande quand même à voir où cet hôpital sera situé et combien de lits il comprendra », a dit M. Laviolette, également vice-président de la CSN. Lui-même juge essentiel que le nouvel hôpital soit implanté au centre-ville et qu'il compte le même nombre de lits que les trois hôpitaux qui constituent présentement le CHUM, soit environ 1400.

Le président du conseil, Jacques Girard, tiendra un point de presse aujourd'hui et n'a pas voulu commenter les délibérations du conseil.

Toutefois, selon le communiqué, des changements importants s'annoncent dans la gestion de l'hôpital, que l'on souhaiterait beaucoup plus décentralisée qu'elle ne l'a été jusqu'ici. « On veut qu'il y ait des adjoints au directeur général et aux autres directeurs dans les pavillons », a confirmé M. Laviolette. On vise une direction unique, mais décentralisée et proche des préoccupations pavillonnaires.

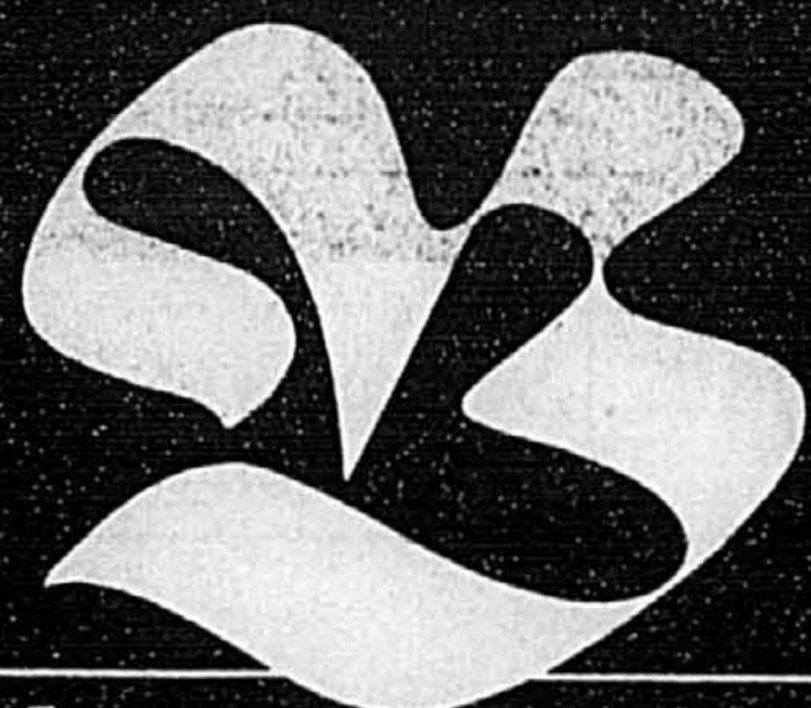
Le conseil entend aussi accélérer le recrutement d'un nouveau directeur général, en remplacement de Cécile Cléroux, qui est partie il y a un mois. Le principal candidat pressenti, le Dr Raymond Carignan, directeur général de l'Institut de cardiologie, a confirmé qu'il rencontrerait les membres du conseil d'administration du CHUM ce soir.

Si ce premier contact s'avère positif, il fera ensuite le tour des chefs de départements médicaux afin de voir si sa vision du CHUM peut se concilier avec la leur. « Avant de quitter la grande paix ici à l'Institut de cardiologie, je voudrais avoir suffisamment de garanties que le consensus est possible au CHUM. »

Par ailleurs, selon M. Laviolette, le conseil a convenu d'imposer un moratoire sur tout transfert de services ou d'équipements entre les trois hôpitaux du CHUM jusqu'à ce que la ministre de la Santé décide du scénario qu'elle privilégie pour l'avenir du CHUM, d'ici la fin juin.

Toutefois, il n'est pas sûr que le controversé déplacement d'appareils de mammographie de Notre-Dame vers l'Hôtel-Dieu, qui a fait l'objet d'un sursis il y a dix jours, soit visé par ce moratoire. Selon le directeur des communications du CHUM, Charles Meunier, le conseil d'administration tranchera cette délicate question ce soir.

Finalement, le conseil réclame un « financement conséquent aux engagements pris » lors de la création du CHUM. Une trentaine de millions additionnels — sur un budget d'environ 370 millions — seraient nécessaires pour permettre à l'hôpital d'exercer pleinement les missions de soins, d'enseignement, de recherche et d'évaluation des nouvelles technologies qui lui incombent.



MON MAGASIN
MON STYLE

DEPUIS 1670

AUJOURD'HUI ET DEMAIN, 31 MARS

40 % de rabais
additionnel*

MODE EN
LIQUIDATION
À LA BAIE

TOUTE la mode en liquidation à prix déjà réduits de 25 % à 50 %.
Comprend : mode pour homme, femme et enfant, lingerie et chaussures.

jusqu'à
70 % de rabais

sur nos prix
originaux.

Voici un exemple des économies possibles :

Prix original	100,00 \$
Prix étiqueté	49,99 \$
40 % de rabais additionnel	29,99 \$
Économie totale =	70,01 \$

*Sur nos derniers prix étiquetés.

Mod. pour homme, femme et enfant, lingerie, basiques et vêtements sport, chaussures - div. 04, 05, 08, 10, 11, 12 et 13.

C'EST LE TEMPS DE FAIRE PROVISION! ARRIVEZ TÔT POUR PROFITER D'UN MEILLEUR CHOIX!

À deux jours de la « Terre du peuple »

DAVID CRARY
Associated Press, IQALUIT

Un nouveau territoire apparaît dans le Grand Nord canadien. Le Nunavut, un paradis pour caribous aussi vaste que l'Europe de l'Ouest pour seulement 27 000 habitants, verra officiellement le jour jeudi, marquant l'accession à l'autonomie des Inuits.

Le Nunavut (« Terre du peuple » en inuktitut, la langue autochtone) représente un effort sans précédent dans le monde pour restituer des terres et une autonomie à un peuple aborigène. Il est le fruit de longues négociations entamées dans les années soixante-dix.

Et à ceux qui jugent ce rythme trop lent, les dirigeants inuits appellent leur peuple à la patience. « Nous sommes passés de l'igloo aux immeubles en un temps très court », souligne ainsi Peter Ernerk, futur ministre adjoint à la Culture, la Jeunesse et les Personnes âgées.

La création du Nunavut prendra effet le 1^{er} avril avec l'investiture d'un Parlement local de 19 membres, élus le 15 février, et la levée des couleurs du territoire. Des feux d'artifices seront tirés à minuit au-dessus des eaux gelées de la baie Frobisher, spectacle surréaliste dans un paysage polaire.

Le Nunavut est formé à partir de la partie orientale des Territoires du Nord-Ouest, qui voient leur superficie réduite de 60 %. Cette immensité blanche s'étend au-dessus du cercle arctique sur 1,9 million



Les chasseurs inuits Sam Nuvaqiq et Adamee VeeVee examinent un « inuksuk » près de Pangnirtung. Ces oeuvres d'arts, témoins d'un passage, font office de panneaux routiers dans le Nunavut. PHOTO PCO

de kilomètres carrés, soit un cinquième du Canada, et est constitué à 55 % par un archipel et une centaine d'îles.

Paradis des caribous (on en compte 28 pour un habitant) et des

ours blancs, mais contrée hostile pour l'homme, le Nunavut affiche des températures moyennes de -20 à -40 degrés en janvier. Pas moins de 23 000 des 27 000 habitants sont

part des francophones du Québec voisin.

Le territoire compte seulement 28 localités, accessibles uniquement par avion pendant la plus grande partie de l'année. Iqaluit, la

« capitale », située dans l'île de Baffin et qui domine la baie Frobisher, est la plus grande ville de la nouvelle entité avec 5000 habitants, dont deux tiers d'Inuits.

Conclu après 20 ans d'efforts, l'accord sur le Nunavut octroie aux Inuits la possession de 350 000 kilomètres carrés, soit un sixième du nouveau territoire. Les autochtones ont également des droits sur les richesses du sous-sol et de larges prérogatives en matière de chasse, leur permettant même de tuer des espèces de baleines dont la protection est réclamée par les écologistes.

Un volet financier accorde aux Inuits une aide fédérale de 1,14 milliard de dollars qui leur sera versée sur une période de 14 ans.

Les autorités locales devront relever de nombreux défis, notamment sociaux. Les Inuits, descendants des peuples nomades ayant émigré de l'Alaska il y a environ 1000 ans, sont frappés par un taux de pauvreté, de criminalité et de chômage très supérieur à la moyenne nationale.

Et le taux de suicide est six fois plus élevé que la moyenne canadienne avec une vingtaine de cas par an, surtout des hommes jeunes entre 15 et 30 ans. En cause, la longue et déprimante nuit de l'hiver arctique, l'alcoolisme et la drogue, ou encore les rapides changements sociaux.

Les responsables du territoire se fixent aussi pour objectif la renaissance de la culture inuite sérieusement menacée depuis 30 ans par la politique de sédentarisation menée par Ottawa.



PHOTO PCO

Paul Okalik

La gratitude de Paul Okalik

Presse Canadienne
IQALUIT

À compter de jeudi, Paul Okalik, 34 ans, sera à la tête de l'organisation qui lui a donné sa chance.

M. Okalik deviendra le premier premier ministre du Nunavut. Il n'avait que 20 ans en 1985 quand il a décroché un poste de chercheur auprès des négociateurs travaillant aux revendications territoriales qui ont donné naissance au Nunavut.

À cette époque, alcoolique sorti de prison, il passait d'un emploi à l'autre, au gré des événements. Mais son travail sur le dossier du Nunavut l'a sorti de son marasme.

« Jusqu'alors, je n'avais guère confiance en moi-même. Après être devenu négociateur, j'ai développé suffisamment de confiance pour pouvoir réussir. » Cette confiance a permis à M. Okalik, chassé de l'école en 10^e année à cause de son alcoolisme, de finir son secondaire.

Quelques années plus tard, il cesse de boire grâce à une thérapie, l'appui de sa famille et un nouveau sens des responsabilités engendré par la naissance de sa fille Shasta.

En 1991, il déménage à Ottawa, où il décroche des diplômes universitaires en science politique et en droit, devenant le premier avocat inuit au Canada. En 1997, il revient à Iqaluit pour y travailler comme stagiaire au sein d'un cabinet d'avocats.

En février, il est élu membre de l'Assemblée législative du Nunavut, quelques jours après avoir été accepté au Barreau. Peu après, ses collègues députés le choisissent comme premier ministre.

Difficile de ne pas voir la vie de M. Okalik comme une illustration du progrès accompli par les Inuits. Né à Pangnirtung, village de la Terre de Baffin, il commence à boire à l'adolescence; quand son frère aîné se suicide, il boit davantage. À 17 ans, il est condamné à trois mois de prison pour entrée par effraction dans un commerce où il voulait voler de l'alcool.

Sa vie a pris une autre direction, grâce, dit-il, à l'exemple de ses parents et grâce à son apprentissage de la culture inuite traditionnelle auprès de sa grand-mère. « Mes parents m'ont donné l'exemple. Ils n'ont jamais bu et ils ont eu une vie merveilleuse », a-t-il dit.

Tous les étés, maintenant, il emmène ses enfants dans les camps de chasse de son enfance. Mais il ne se fait pas d'illusions sur ses prouesses de chasseur. « Je suis allé chasser le caribou en octobre et j'ai presque gelé, se moque-t-il. Il faut que je travaille là-dessus un peu. »



Qui est le mieux placé pour entretenir vos freins ?

LES MAÎTRES TECHNICIENS CHRYSLER.

ENTRETIEN DES FREINS AVANT INCLUANT PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

109⁹⁵\$*

Comprend : ✓ le remplacement des plaquettes avant par des pièces d'origine Mopar ✓ la vérification des disques et des étriers avant ✓ la vérification du maître-cylindre et de la tuyauterie ✓ la vérification et le remplissage du liquide de freins

GARANTIE 12 MOIS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE • KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ

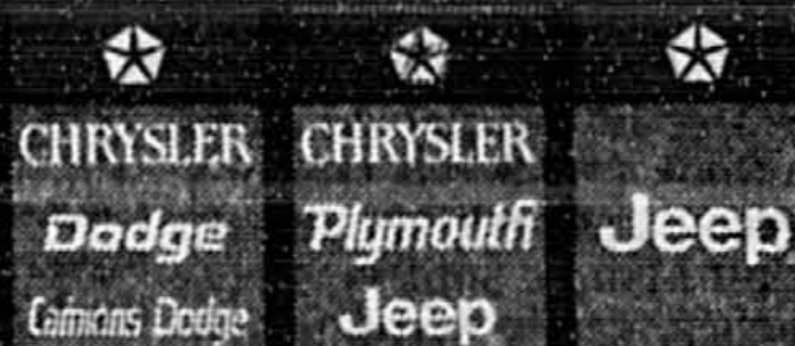
HEURES D'OUVERTURE PROLONGÉES

**SERVICE CINQ ÉTOILES
CHRYSLER**



ROULEZ TOUJOURS MIEUX

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



CHRYSLER

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.

Logiciels, etc.

Cyberpresse

technologie@lapresse.ca

Motus et disque dur cousu...



André Mondoux

collaboration spéciale

tout simplement pas quantifiables.

Bien sûr, il est toujours possible de verrouiller l'accès à l'ordinateur par un simple mot de passe. Mais voilà, avec des outils appropriés, des gens mal intentionnés peuvent forcer cette serrure électronique et ainsi avoir accès à tout le contenu de vos disques. De plus en plus, la tendance est d'utiliser en plus des technologies de chiffrement pour rendre illisibles les données elles-mêmes à quiconque ne possède pas la clé de déchiffrement. PGPDisk de Network Associates est un de ces produits.

Un coffre-fort virtuel

Comme son nom l'indique, PGPDisk s'apparente au produit de chiffrement pour courrier électronique PGP. Comme celui-ci, il utilise la technologie de chiffrement CAST à 128 bits. Même dans le contexte du contrôle américain qui, pour des raisons de sécurité nationale, tend à restreindre l'exportation de produits de chiffrement sophistiqués, les algorithmes à 128 bits sont considérés par les spécialistes comme le seuil d'entrée pour les produits offrant une protection décente.

PGPDisk fonctionne en accapa-

rant une partie d'un disque dur (l'utilisateur indique quelle quantité il veut y allouer) qui devient ainsi une nouvelle unité de disque, comme un lecteur D:, E: ou F:. Une fois ce disque virtuel créé, l'utilisateur y dépose les fichiers qu'il veut protéger. Les données sont alors chiffrées avec l'algorithme CAST-128 et réputées inviolables (violer l'intégrité de vos données nécessiterait des ressources si vastes et si sophistiquées qu'on imagine sans peine les malfaiteurs venant à la conclusion que cela ne vaut pas la peine d'essayer). On dit alors que le disque virtuel est monté à votre disque dur.

Automatiquement, lorsque vous accédez aux données, PGPDisk applique la clé de déchiffrement pour les rendre lisibles. Quant vous avez fini de travailler, il suffit de démonter le disque dur le disque virtuel et hop! les données demeureront chiffrées. Votre disque virtuel devient en quelque sorte l'équivalent d'un coffre-fort.

Maux de passe...

Lorsque vous désirez travailler avec vos données chiffrées, il suffit d'activer PGPDisk et d'indiquer non pas votre mot de passe, mais

bien votre phrase de passe! Une fois la bonne phrase inscrite, le disque virtuel est à nouveau monté sur votre système. Bien qu'il soit recommandé de ne pas utiliser des phrases connues, il faut néanmoins qu'elles restent en mémoire facilement. Mais pas trop faciles les phrases! Je me souviendrai toujours d'un ami qui nous avait donné la permission d'utiliser son appareil, mais celui-ci était protégé par un mot de passe. La personne qui était avec moi — qui n'avait presque jamais touché à un ordinateur — jeta un coup d'oeil à la photo de famille sur le bureau. « C'est quoi le nom du bébé? », demanda-t-elle. Ben oui, c'était aussi le mot de passe... Prudence, donc.

Les opérations de montage / démontage sont facilitées par le fait que PGPDisk insère dans le menu contextuel de la fonction Explorer, un menu qui vous donne ainsi un accès convivial et rapide aux opérations les plus couramment effectuées.

Jusqu'au bout!

La protection de PGPDisk va assez loin. Lorsque le disque virtuel est monté, le logiciel applique la

clé de déchiffrement à chaque fois que vous manipulez les données. La clé reste donc en mémoire tout le temps que le disque est monté. Si la mémoire conserve pendant un certain temps les mêmes données au même endroit, il y a un risque de voir les données conserver une charge statique. Or, certains instruments de haute précision peuvent interpréter ces charges pour récupérer les données. Bien sûr, ce genre d'outils n'est pas à la portée du premier venu, mais les agences gouvernementales, par exemple, pourraient bien en avoir en leur possession... Afin de contrer ce phénomène, PGPDisk déplace continuellement les données de la clé dans la mémoire de l'ordinateur.

Il y a cependant un maillon faible dans PGPDisk : le disque virtuel est créé par un fichier unique (avec l'extension .PGD), situé à la racine du disque dur. Bien que les données puissent être pratiquement inviolables, il suffirait d'effacer ce fichier pour vous causer du tort. Voilà pourquoi il est fortement recommandé de faire des copies de sécurité de ce fichier.

PGPDisk est conçu pour environnements Windows et Macintosh.

De plus en plus de données personnelles sont stockées sur nos disques durs, qu'il s'agisse d'un ordinateur de table ou d'un bloc-notes. Naturellement, une partie de ces données est confidentielle, comme les bilans financiers, les rendez-vous inscrits à notre agenda électronique, le nom et les coordonnées de nos contacts personnels, etc. En cas de vol du bloc-notes ou de l'ordinateur de table, à la perte physique de l'appareil s'ajoute le malaise de savoir ses données personnelles entre de mauvaises mains. Et s'il s'agissait de données uniques, alors là, les pertes ne sont

Le zèle de British Telecom fatal au mari infidèle

Agence France-Presse
LONDRES

Un mari britannique infidèle envisageait hier de poursuivre British Telecom en justice, après avoir été démasqué grâce au zèle du service clientèle de la compagnie qui épluchait ses factures d'un peu trop près, rapporte la presse britannique.

Toujours prompt à faire bénéficier ses clients de ses promotions alors que la concurrence fait rage dans le secteur du téléphone, British Telecom avait eu la bonne idée d'aviser son épouse qu'un numéro pourtant fréquemment composé ne faisait pas partie du programme « familles et amis ».

« Familles et amis » permet aux abonnés

de bénéficier de réductions sur un nombre limité de numéros de leurs proches.

L'épouse bafouée n'a eu besoin que de quelques minutes pour identifier le récipiendaire des coups de fil, sa voisine, avec laquelle son mari entretenait une liaison de plusieurs années.

Jeté hors de la maison, le mari a déclaré à la presse qu'il « réfléchissait à ses chances de faire condamner British Telecom devant les tribunaux. Ils ont ruiné » un mariage de 40 ans, a assuré l'époux, un sexagénaire qui travaille dans l'immobilier.

Un porte-parole de la compagnie s'est contenté de répondre, gêné, que British Telecom « encourageait toujours ses clients à maximiser leurs chances de faire des économies ».



Michael Vatis, du FBI, a rencontré la presse, hier, à Washington, pour expliquer les dangers du virus Melissa.

Melissa met les gestionnaires de réseaux sur les dents

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Si quelques fournisseurs de services Internet de Montréal ont senti les ravages du virus Melissa hier, ce ne fut pas le cas partout. Ce sont surtout les fournisseurs dont la clientèle est composée majoritairement d'entreprises qui rapportaient une augmentation du trafic.

Dans certains cas, on notait des augmentations allant jusqu'à 100%. « Nous avons connu une croissance spectaculaire hier matin, affirmait John Bickle de Génération.net durant l'après-midi. Dix fois plus qu'à l'habitude. Mais nous avions prévu le coup. »

Depuis vendredi, ils sont des milliers d'administrateurs de réseaux informatiques à être sur les dents après avoir reçu l'avertissement du FBI, du Département de l'énergie des États-Unis et de tous les autres organismes de surveillance informatique concernant le virus Melissa.

Certains internautes ont pris l'alerte avec un grain de sel. La plupart des soi-disant virus annoncés sont des canulars et les habitués se montrent plutôt indifférents devant les « alertes » répétées.

Mais le macro virus Melissa, qui tente d'utiliser chaque courrier électronique infecté pour en envoyer jusqu'à cinquante autres, est une vraie menace.

Voici comment fonctionne Melissa aussi appelé W97M.Melissa.

Un internaute reçoit un message par courrier électronique. Dans la plage « sujet », est écrit « Important message from » (Important message de). Une fois ouvert, il peut lire « Here is that document you asked for — don't show anyone else; — » (Voici le document que vous avez demandé, ne le montrez à personne ; —)

Un document Microsoft Word de 40 Ko est rattaché. Ouvert, ce document permet au virus Melissa de se propager. Il cherche la liste d'adresses inscrites dans le carnet de l'utilisateur et envoie automatiquement une copie du message (et du virus) aux 50 premiers noms trouvés. La transmission du virus se fait donc de façon exponentielle. Le programme est insidieux, car la personne qui le reçoit reconnaît habituellement, dans la liste de destinataires, des noms qui lui sont familiers.

Jusqu'à maintenant, seuls les internautes qui utilisent Word 97 ou Word 2000 (pas les versions antérieures) et le logiciel de courrier électronique Outlook (mais pas Outlook Express) sont affectés. Les utilisateurs du système d'exploitation Mac ne sont vraisemblablement pas touchés, car le virus utilise des fonctions de Windows. Mais cela reste à confirmer. Le virus n'endommage pas le ma-

tiériel informatique, mais bloque les réseaux et les serveurs de courrier électronique. De grands fournisseurs comme Sympatico et Total.Net disent ne pas avoir senti de changements.

Marie-Ève Savard, porte-parole de Sympatico, indique que des recherches s'effectueront aujourd'hui pour déterminer si les serveurs ont été touchés.

Aux États-Unis, les serveurs de plusieurs entreprises ont été inondés de messages entraînant des retards dans le service. Même le *New York Times* a connu des problèmes de serveurs sur son site Internet durant une bonne partie de la journée.

Le virus provient de listes de discussion pour adultes, alt.sex. Selon des sources sur Internet, c'est la seconde fois en dix ans que le Carnegie Mellon's Computer Emergency Response Team, (CERT), émet un avertissement aux entreprises et aux gouvernements. Toujours d'après ces sources, ce virus se transmet à la vitesse de l'éclair.

Cette alerte suscitera certes des imitateurs. Ainsi, en fin d'après-midi, on affirmait qu'un nouveau virus appelé Papa avait commencé à circuler par courrier électronique. Ce virus serait apparu hier matin et attaquerait les ordinateurs équipés avec le logiciel Excel de Microsoft. Dans ce cas, le virus se transmettrait automatiquement aux soixante premières adresses électroniques répertoriées dans l'ordinateur. Toutefois, la source citée par les auteurs, Network Associates, ne faisait pas mention de ce nouveau virus.

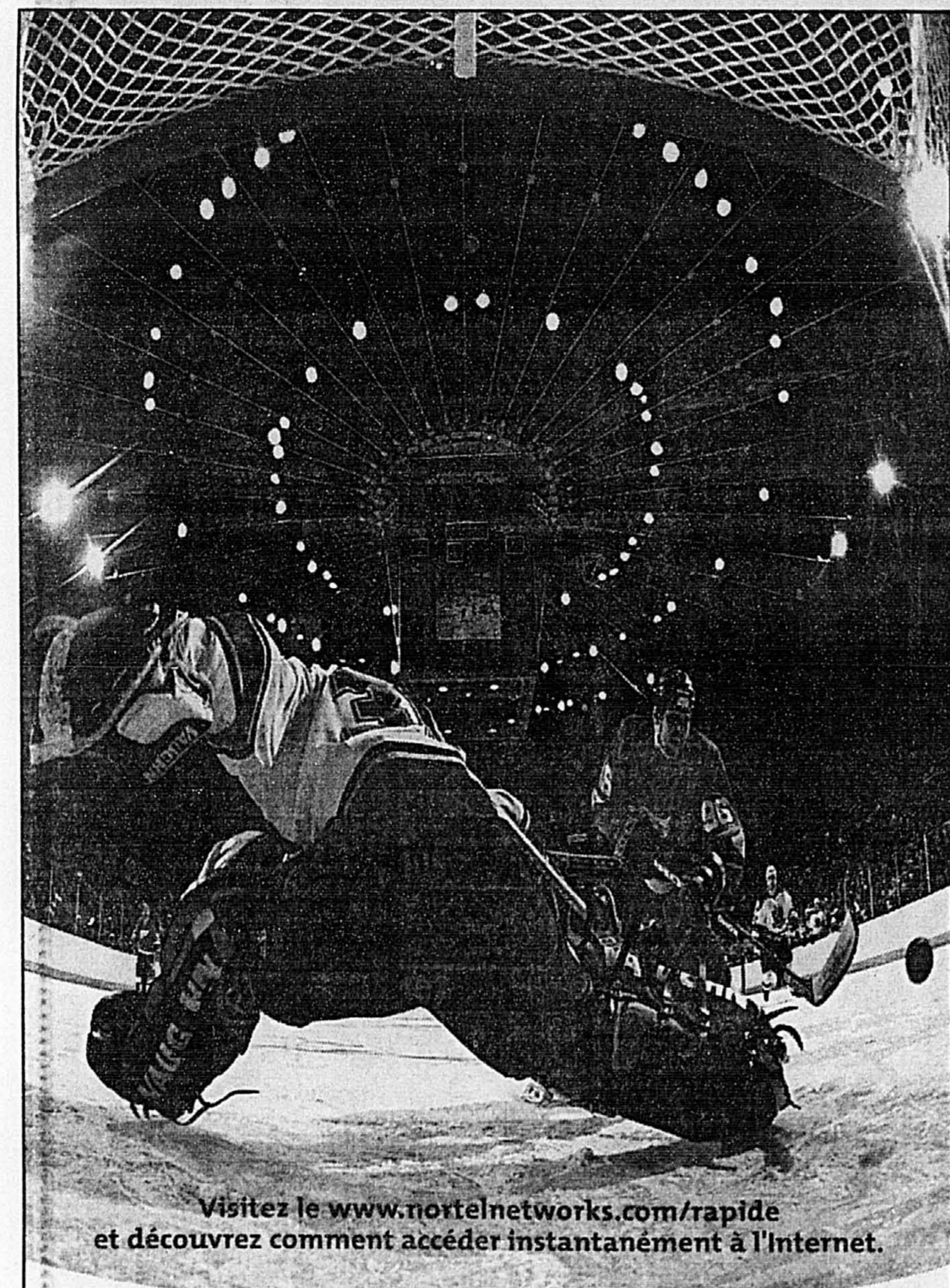
Ce qu'il faut faire

Pour se protéger, les spécialistes suggèrent de ne pas ouvrir les messages contenant l'entête citée plus haut. Selon Jesse Berst de ZDNet, un magazine électronique consacré aux nouvelles technologies, le virus Melissa ajoute un document appelé LIST-DOC qui peut infecter d'autres fichiers Word. L'information sur ces fichiers peut alors se retrouver dans la boîte de courrier électronique de 50 autres personnes!

En tout temps, les utilisateurs et les entreprises doivent se munir d'un logiciel anti-virus pour prévenir les attaques virales.

Pour en savoir plus :

CERT
www.cert.org
Network Associates
avertlabs.com/public/datafiles/
valerts/vinfo/melissa.asp
Computer Incident Advisory Capability
www.ciac.org



Visitez le www.nortelnetworks.com/rapide et découvrez comment accéder instantanément à l'Internet.

Nortel Networks présente deux nouvelles technologies pour modems. Toutes deux vous procurent un accès direct à l'Internet et une connexion continue à des vitesses 30 fois plus rapides que les modems conventionnels à 28,8K. Un des modems utilise votre ligne téléphonique et vous offre un accès à la vitesse de l'éclair. Un modèle différent, en passant par votre câble pour la télévision, vous relie en un clin d'oeil. Vous pouvez désormais accéder instantanément à l'Internet et télécharger à la vitesse des mégabits. Fini les rebranchements à répétition, fini les attentes interminables pour télécharger. Fini les signaux occupés et les recompositions. Pour savoir qui offre notre solution technologique dans votre région, consultez le www.nortelnetworks.com/rapide aussi vite que vous le pouvez.

NORTEL NETWORKS
Ainsi communique le monde.

Nortel Networks est le commanditaire officiel du système de télécommunication de la LNH et de l'AT&T (Nortel Networks, le symbole graphique de Nortel Networks et le design publicitaire « Ainsi communique le monde » sont des marques de commerce de Nortel Networks. LNH et l'emblème de la LNH sont des marques de commerce de la Ligue Nationale de Hockey (NHL). Tous droits réservés. AOL et le logo de l'AT&T sont des marques de commerce de l'Association des Annonceurs de la Ligue Nationale de Hockey (AALNH).

Une nouvelle commission plutôt que les fusions

ÉRIC TROTTIER

Voulant à tout prix éviter la fusion de leurs villes, les maires de la banlieue de Montréal vont proposer à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, de créer une nouvelle structure, la Commission de développement du Grand Montréal (CDGM).

Composée de maires de l'île de Montréal, de Laval et de la Rive-Sud, la CDGM, qui aurait un pouvoir en matière de développement économique, de transport en commun, d'environnement et d'aménagement du territoire, chapeauterait Montréal International ainsi que la Communauté urbaine de Montréal (CUM), tout en remplaçant l'Agence métropolitaine de transport, selon la proposition formulée par l'Union des maires de la banlieue de Montréal (UMBM), dont La Presse a obtenu copie.

Présidée par le maire de Verdun, Georges Bossé, qui dévoilera les détails de sa proposition cet après-midi en conférence de presse, l'UMBM demandera à la ministre Harel d'imposer la mise en place de la nouvelle commission d'ici le 1^{er} janvier 2000 (à moins que les maires ne parviennent d'abord à s'entendre, nuance toutefois le maire

de Montréal-Nord, Yves Ryan, l'un des auteurs de la proposition).

La CDGM, qui ressemble à s'y méprendre à l'ancien projet de Commission de la métropole du ministre Serge Ménard, se veut une structure décisionnelle (alors que la Commission de la métropole n'était que consultative), précise le document obtenu par La Presse.

L'UMBM propose que le gouvernement du Québec finance cet organisme durant ses deux premières années d'existence, lesquelles serviront à mettre en place ses principaux rôles et sa mission, indique la proposition. Éventuellement, la CDGM pourrait intégrer d'autres pouvoirs, comme la police spécialisée.

L'UMBM ne souhaite pas la disparition de Montréal International, mais cet organisme ne serait plus que le « mandataire » de la CDGM, devant atteindre des objectifs fixés par la CDGM, qui déterminerait également les stratégies à suivre.

Par contre, l'UMBM prévoit carrément l'abolition de l'Agence métropolitaine de transport; la majeure partie des responsabilités de l'agence serait alors assumée par la CDGM, tandis que l'exploitation des trains de banlieue reviendrait à la STCUM.

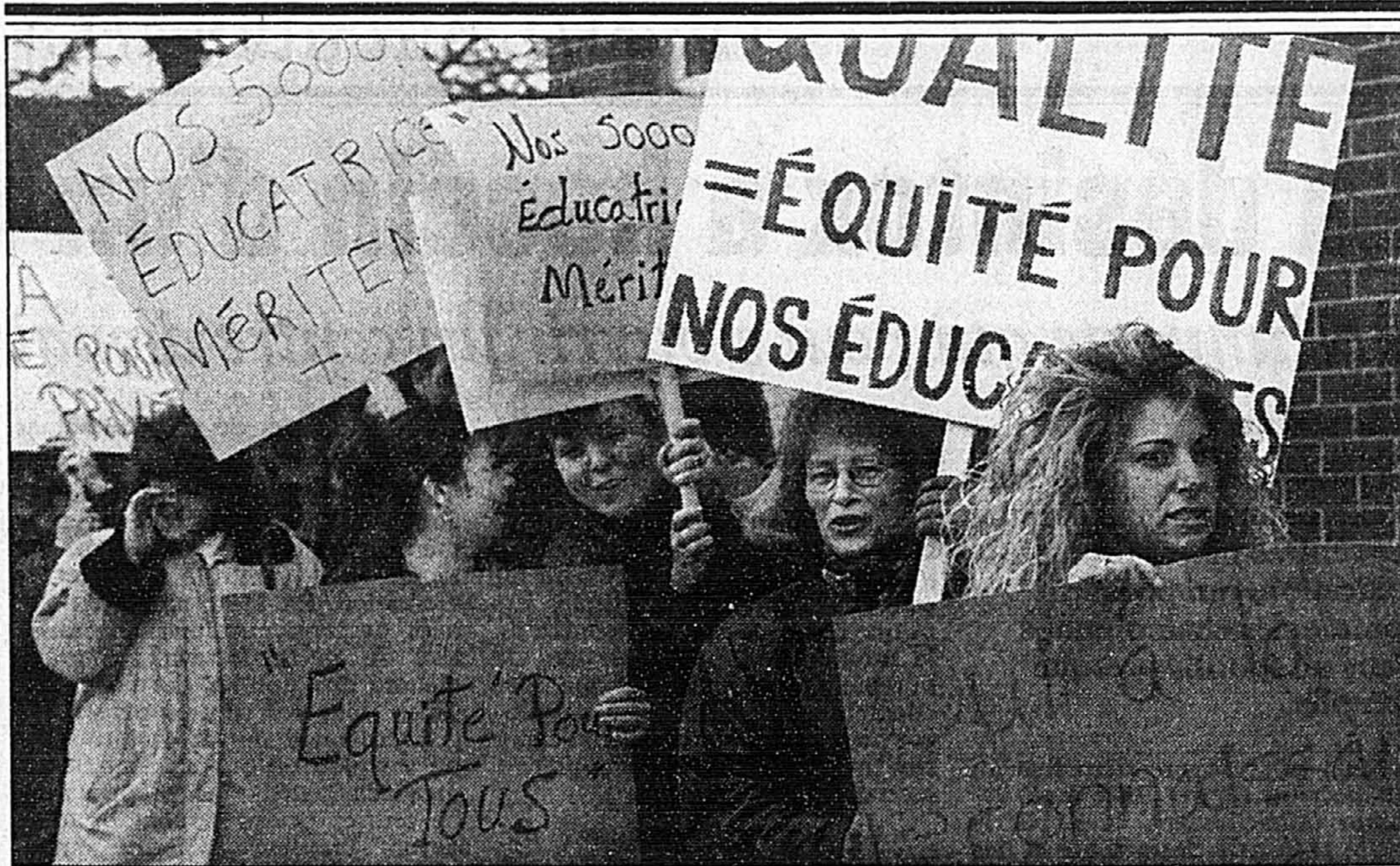


PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Pour l'équité dans les garderies

Quelque dizaines d'éducatrices et de propriétaires de garderies privées ont manifesté hier devant les bureaux de la ministre Nicole Léger, à Pointe-aux-Trembles, afin de revendiquer un meilleur financement du réseau qui compte 24 000 places. « Nous sommes pris à la gorge, déclare Sylvain Lévesque, représentant de l'Association, car le gouvernement nous interdit d'exiger plus de 5 \$ par jour par enfant et il ne nous accorde que 17 \$ par enfant au lieu de 27 \$ pour les garderies sans but lucratif. »

C'est pour la vie

FREINS GARANTIS À VIE

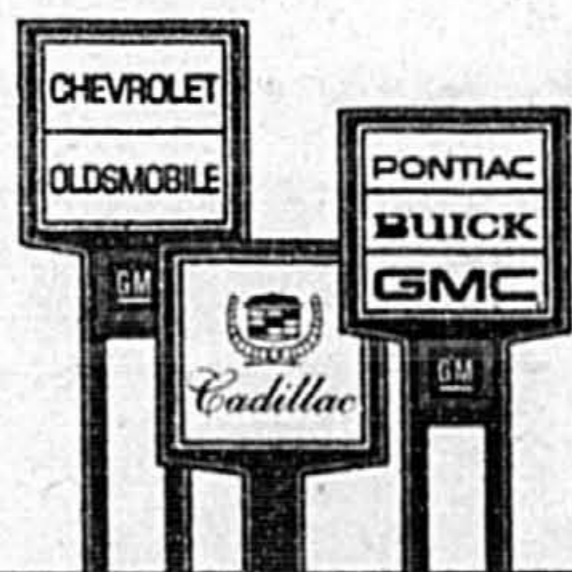
A partir de
119⁹⁵\$*
 un prix sans mauvaise surprise

Freins (avant) :
 Plaquettes et segments garantis à vie.
 Pièces et main-d'œuvre garanties un an.
 Remplacement des plaquettes avant par des garnitures AC Delco.
 Vérification des étriers, des capteurs ABS, du maître-cylindre et des freins arrière.
 Ajustement du niveau d'huile.

INSPECTION EN 15 POINTS ET CHANGEMENT D'HUILE GARANTIS EN 29 MINUTES

26⁹⁵\$ Sans rendez-vous
 un prix sans mauvaise surprise

Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures et camionnettes GM. *À l'exception des Corvette. Prix en vigueur jusqu'au 31 août 1999. TPS et TVQ en sus. Voyez votre concessionnaire du Service Goodwrench de GM pour plus de détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Pour connaître votre concessionnaire GM Goodwrench le plus près, composez sans frais : 1 800 463-7483.



Service Goodwrench
 Une question de confiance



Laval/Laurentides/Lanaudière

La désintox a besoin d'un ménage

«N'importe qui peut s'ouvrir un centre demain matin»

ISABELLE HACHEY

Le gouvernement québécois n'exerce aucun contrôle sur les centres privés de désintoxication, qui poussent comme des champignons dans un fouillis presque complet.

Mais pour la première fois au Québec, un centre privé a été reconnu officiellement, hier, par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

Face à une certaine inertie du gouvernement et à la prolifération des centres privés accueillant des alcooliques et des toxicomanes, la régie de Lanaudière a elle-même entrepris de faire un peu de ménage dans ce domaine en établissant des normes de qualité, aux-

quelles doivent répondre les centres pour être officiellement reconnus.

« Depuis quelques années, on a dit à moult reprises que cela n'avait pas de bon sens de ne pas avoir un certain encadrement clinique, explique Pierre Mathieu, directeur de la programmation des services de la régie. On est conscient que cette clientèle est vulnérable et mal placée pour porter un jugement éclairé sur les services qu'elle s'appête à recevoir. »

« C'est le free for all dans le domaine de la désintoxication, n'importe qui peut s'ouvrir un centre demain matin », dit Yvon Picotte, PDG du Pavillon du Nouveau Point de Vue, le centre qui vient d'être reconnu par la régie de Lanaudière. Situé à Lachenaie, l'établissement de M. Picotte sera visité régulièrement par la régie, qui veillera à ce que ses normes d'éthique, de qua-

lité de soins et de sécurité soient respectées.

Si Lanaudière a décidé de passer aux actes, c'est que le gouvernement a toujours échoué dans ses tentatives de contrôle et de réglementation. En 1994, après dix années de tergiversations, le ministère de la Santé avait pourtant élaboré des normes de reconnaissance pour les centres privés. Le gouvernement devait ensuite mettre sur pied un bureau d'agrément provincial, mais les propriétaires de centres privés se sont braqués devant l'ampleur des normes imposées et le bureau n'a jamais vu le jour.

« L'État n'a jamais réussi à faire accepter les normes, explique M. Picotte, un ancien ministre libéral. L'une des raisons, c'est qu'en imposant des normes, l'État a peur d'avoir à payer les coûts reliés à l'embauche de médecins, d'infir-

mières... Alors il a laissé aller ça, un peu comme on a laissé aller les résidences privées pour personnes âgées, en espérant que les gens se disciplinent eux-mêmes. »

Dorénavant, le ministère de la Santé pourra s'inspirer des normes élaborées par la régie de Lanaudière — en collaboration avec les centres privés — afin d'assurer un minimum de qualité de soins aux toxicomanes et aux alcooliques, d'autant plus que le dossier vient tout juste d'être relancé à Québec, selon M. Mathieu.

Il estime que plusieurs des 16 centres de sa région suivront l'exemple du Pavillon du Nouveau Point de Vue, même si rien ne les oblige à obtenir une reconnaissance de la régie pour exercer leurs activités. « Les établissements sérieux qui veulent s'inscrire dans un processus d'amélioration de qualité n'auront pas peur de collaborer avec nous. »

Les gardiens de prison chez Serge Ménard

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une quarantaine d'agents de la paix ont manifesté hier matin devant le bureau de comté du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, boulevard Saint-Martin, à Laval.

Ils ont circulé paisiblement pendant une heure avec leurs pancartes jusqu'à ce qu'un représentant du député de Laval-des-Rapides leur dise qu'ils devaient contacter le chef de cabinet du ministre à Québec s'ils voulaient parler à M. Ménard.

Le porte-parole du Syndicat des agents de la paix, Gilles Bergeron, a indiqué que la manifestation avait pour but de faire réagir le ministre, silencieux depuis les derniers jours.

« Lorsqu'il s'est produit des incidents touchant des détenus, le ministre Ménard a rapidement réagi. Mais devant nos revendications, il ne bouge plus. Il se peut que la décision de congédier 32 gardiens ait été prise simplement pour ébranler l'ensemble des syndiqués de la fonction publique à la veille du début des négociations », a ajouté M. Bergeron.

« Le moral des 32 congédiés est bon pour le moment. Leurs collègues ont convenu de donner quelques jours encore au ministre avant d'entreprendre des moyens de pression qui

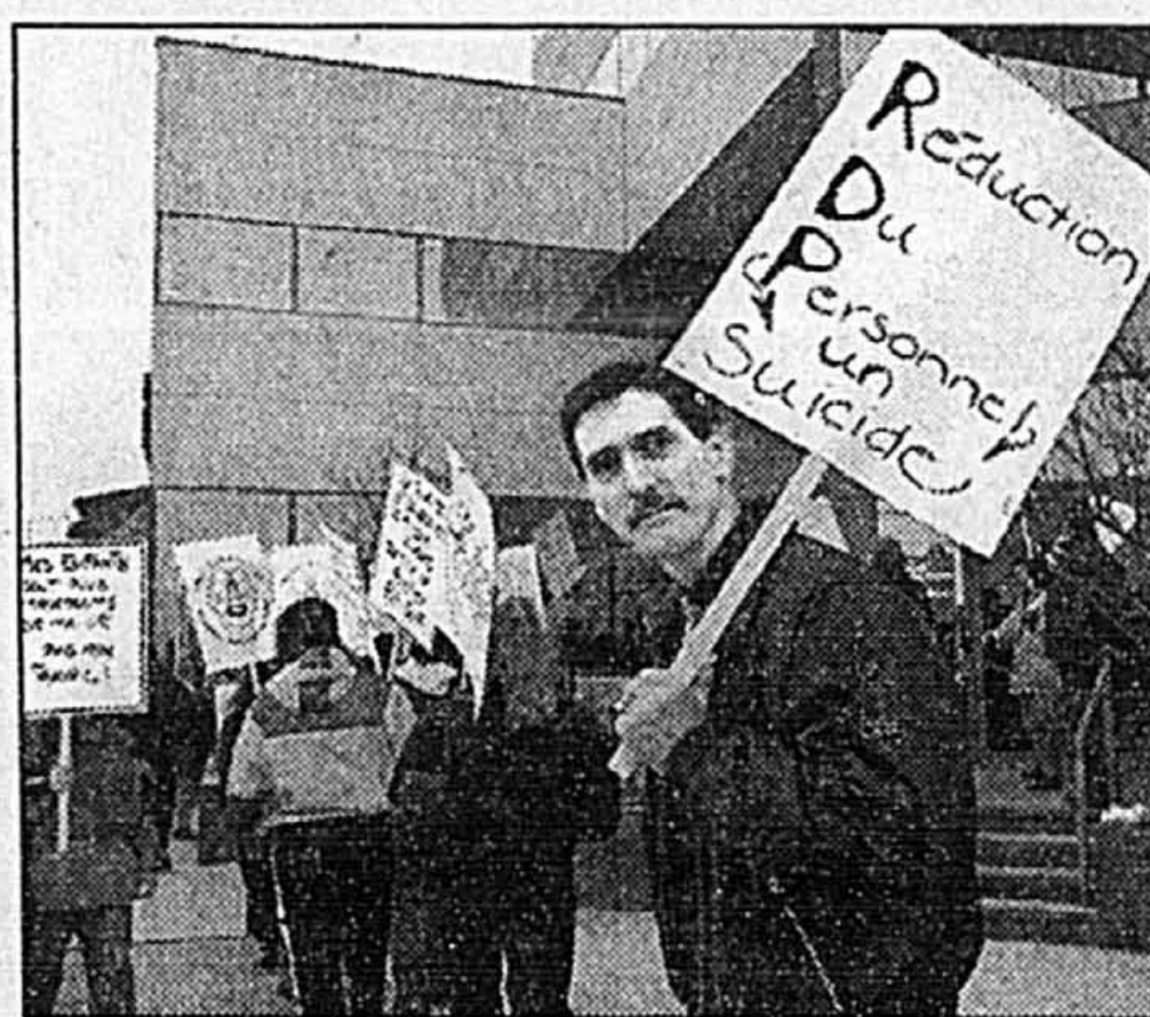


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Une quarantaine de gardiens de prison de Rivière-des-Prairies ont manifesté hier contre le congédiement de 32 des leurs.

pourraient aller passablement loin », a-t-il ajouté.

En plus de vouloir régler le sort des gardiens

congediés, le syndicat veut aussi que les Services correctionnels révisent leur position sur la baisse des effectifs sur des quarts de travail à Rivière-des-Prairies. On soutient que la direction des établissements de détention est revenue sur sa décision vendredi après avoir annoncé qu'elle était prête à revoir sa position.

Les fédéraux aussi

Les gardiens de prison fédéraux de Laval, comme la majorité de leurs collègues à travers la province, montent la garde 24 heures par jour devant les établissements de détention afin de démontrer leur mécontentement à l'employeur.

Au début de chaque quart de travail, des policiers sont mandés pour ouvrir les lignes afin de faire entrer les travailleurs. Les gardiens qui font du piquetage ne sont pas en fonction et, pour passer le temps, et aussi pour se réchauffer, ils allument des feux.

Croyant sans doute que ces manifestations vont durer longtemps, un groupe d'agents correctionnels s'est fait livrer une corde de bois sur la montée Saint-François, dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul. À Sainte-Anne-des-Plaines, les Services correctionnels du Canada ont obtenu une injonction interdisant toute manifesta-

EN BREF

Bertrand accusé

■ François Bertrand, 49 ans, qui aurait tué un garçon de 17 ans alors qu'il conduisait en état d'ébriété, a été accusé hier de conduite avec facultés affaiblies et de conduite dangereuse causant la mort. Selon l'alcootest, il avait consommé trois fois plus d'alcool que permis. Vers 22 h vendredi, quatre adolescents circulaient à pied sur la piste cyclable du chemin de la Rivière-Cachée, à Boisbriand, lorsque l'auto conduite par Bertrand a heurté Antoine Benoit Lepitre, le projetant dans les airs. Transporté à l'hôpital de Ste-Thérèse puis transféré à Sacré-Coeur, le jeune Lepitre a succombé à ses blessures en fin de matinée samedi. Bertrand a été remis en liberté sous caution et le juge François Beaudoin, de la Cour du Québec, lui a notamment interdit de conduire un véhicule et de consommer de l'alcool. Il n'a pas d'antécédents judiciaires.

Daniel Adam à l'AHQ

■ Le directeur général de la Cité de la Santé de Laval, Daniel Adam, occupera à compter du 25 mai les fonctions de vice-président exécutif de l'Association des hôpitaux du Québec. Il succède à Yvon Marcoux, élu député libéral dans Vaudreuil lors des élections provinciales du 30 novembre. M. Adam, qui a aussi déjà dirigé l'Institut de réadaptation de Montréal, préside actuellement un comité spécial de l'AHQ sur les nouvelles technologies de l'information.

61 millions pour les routes

■ Le ministre des Transports, Guy Chevrette, a annoncé hier que son ministère dépensera 60,9 millions cette année dans la région de Lanaudière. La conservation et l'amélioration du réseau routier accapare la moitié de ce budget. Le pavage de divers tronçons de l'autoroute 25, la réfection du pont Grenier sur l'autoroute 640 (Charlemagne et Repentigny) et la réfection du pont du boulevard Antonio-Barrette (Joliette et Notre-Dame-des-Prairies) font partie des travaux les plus importants prévus en 1999.

Concours Simplitel

À gagner : une croisière par jour dans les Caraïbes jusqu'au 11 avril.

Participez automatiquement au tirage quotidien en faisant des interurbains chaque jour, tout simplement.

Un appel interurbain = une chance de gagner.



Aucun achat requis. Tous les appels interurbains sont admissibles. Règlement disponible dans les magasins *Téléboutique* Bell. Valeur approximative de 4 000 \$ pour deux personnes.

Communiquez comme personne

Politique

L'Union des municipalités propose la fusion à l'UMRCQ

MARTIN PELCHAT
du bureau de La Presse, QUÉBEC

À la veille d'une importante ronde de négociations avec l'État pour la conclusion d'un nouveau pacte fiscal, l'Union des municipalités du Québec en appelle à un regroupement des forces du monde municipal par la fusion de ses deux principales unions, l'UMQ et l'UMRCQ.

« Il faut cesser d'opposer la ruralité à l'urbanité », estime le président de l'UMQ, Ma-

rio Laframboise, selon qui il est impensable de se lancer dans la négociation de nouveau pacte dans le même contexte de division que celui qui a marqué les pourparlers entourant la réforme Trudel et le pelletage au monde municipal d'une facture de 375 millions.

Pour éviter d'autres « surenchères et luttes de pouvoir », l'UMQ entend même demander au gouvernement de respecter la lettre de l'entente qu'elle a conclue avec lui en octobre 1997 pour sceller les transferts de 375 millions, dont un article précise que c'est

avec l'UMQ précisément que le gouvernement négociera la nouvelle entente fiscale de l'an 2000.

La tendance au Canada est claire, dit M. Laframboise. À part deux provinces, dont le Québec, les autres n'ont qu'une seule union municipale.

L'UMQ a par ailleurs commandé un sondage à CROP, qui démontre que la majorité des maires membres de l'UMRCQ souhaitent un rapprochement des unions. M. Laframboise propose qu'un consultant étudie dans

un premier temps la faisabilité de la création d'un « organisme unifié de représentation ». Les deux unions consulteraient par la suite leurs membres par voie de référendum.

Tout indique cependant que le gouvernement fera face à nouveau à un monde municipal divisé lors des négociations du pacte fiscal. La présidente de l'Union des MRC (UMRCQ), Jacinthe B. Simard, refuse catégoriquement toute fusion.

Les membres ont très majoritairement exprimé leur désir de conserver l'UMRCQ, affirme Mme Simard.

Bourses du millénaire: la suggestion de Charest restera lettre morte

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

La suggestion du chef libéral, Jean Charest, de nommer deux négociateurs pour faire débloquer le dossier des bourses du millénaire restera lettre morte.

La querelle de juridiction entre Québec et Ottawa a dégénéré en une guerre d'usure où les deux gouvernements sont bien déterminés à ne pas céder un millimètre de terrain.

Placés, impuissants, au milieu de cette bataille, le président de la Fondation des bourses du millénaire, Jean Monty, et son directeur, Norman Riddell, regardent passer les mois avec une anxiété grandissante. C'est que, comme son nom l'indique, la Fondation doit distribuer ses premières bourses dès le début de l'an 2000, une tâche qui risque d'être impossible au Québec sans une entente avec le gouvernement Bouchard. Ce dernier exige de négocier de gouvernement à gouvernement, ce que refuse Ottawa, affirmant que les provinces doivent négocier avec la fondation indépendante.

Si les négociations se déroulent rondement dans les autres provinces, elles n'ont même pas commencé au Québec. Norman Riddell a demandé formellement une rencontre avec les responsables du ministère de l'Éducation en janvier. Il attend toujours un accusé de réception de sa lettre.

Les communications ne sont guère plus fructueuses sur le plan politique. À Ottawa, le ministre responsable, Pierre Pettigrew, s'est dit prêt il y a un mois à désigner des fonctionnaires pour accélérer les négociations, mais il attendait d'abord un appel du ministre de l'Éducation, François Legault. Un coup de téléphone qui n'est jamais venu.

À Québec, au cabinet de M. Legault, on attend aussi un appel d'Ottawa. « M. Pettigrew trouve le moyen d'appeler l'opposition, mais pas nous... », laisse tomber un collaborateur du ministre de l'Éducation.

Le directeur de la Fondation, pour sa part, estime qu'il n'a pas le mandat de faire des recommandations politiques.

Les étudiants du Québec, quant à eux, craignent de faire les frais de cette guerre d'usure et pressent les deux gouvernements de s'entendre au plus vite.

Mais pour donner ses bourses, la Fondation a besoin des listes provinciales afin de déterminer quels sont les étudiants admissibles en fonction de leurs besoins financiers. Sans cette liste, la Fondation devrait reprendre à zéro l'évaluation des milliers de demandes de bourses qu'elle recevra dans les prochains mois.

« Mais ça coûterait très cher et il nous faudrait énormément de monde pour le faire. Ce n'est pas une solution puisque Québec fait déjà l'analyse des dossiers, explique Norman Riddell. Nous avons besoin des informations de Québec. »

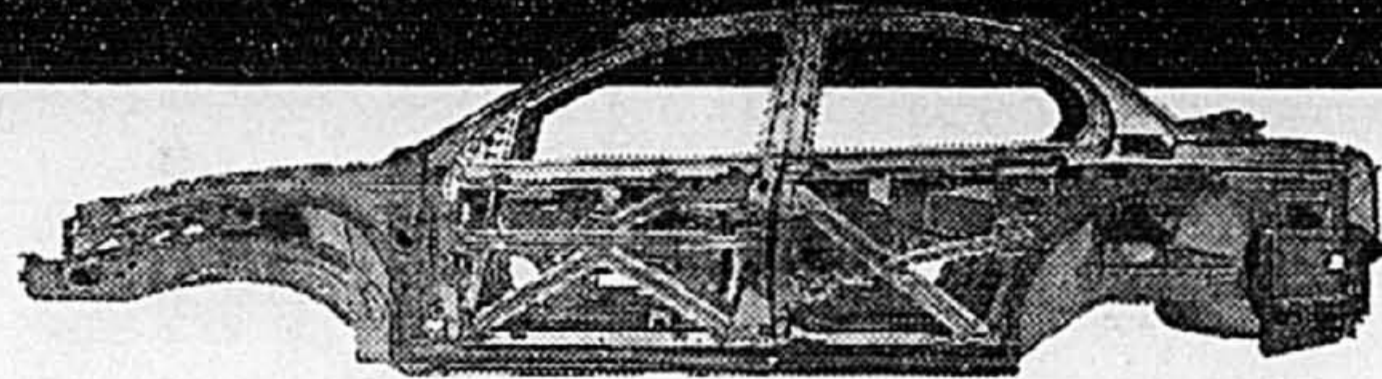
Le directeur de la Fondation refuse de parler de date limite pour entreprendre les négociations avec Québec, mais le temps joue contre les étudiants du Québec, laisse-t-il entendre.

« Ce sont les étudiants qui auront des problèmes, dit-il, ce sont eux qui ont des besoins financiers. Nous, on a de l'argent et on veut parler avec Québec pour éviter les dédoublements. On a encore le temps de s'entendre. »

La Fondation distribuera, dès l'an 2000 et pendant dix ans, 100 000 bourses de 3000 \$ par année, dont 95 % selon les besoins financiers des candidats. La part du Québec, calculée en fonction du poids démographique des provinces, devrait être de 72 millions par année.

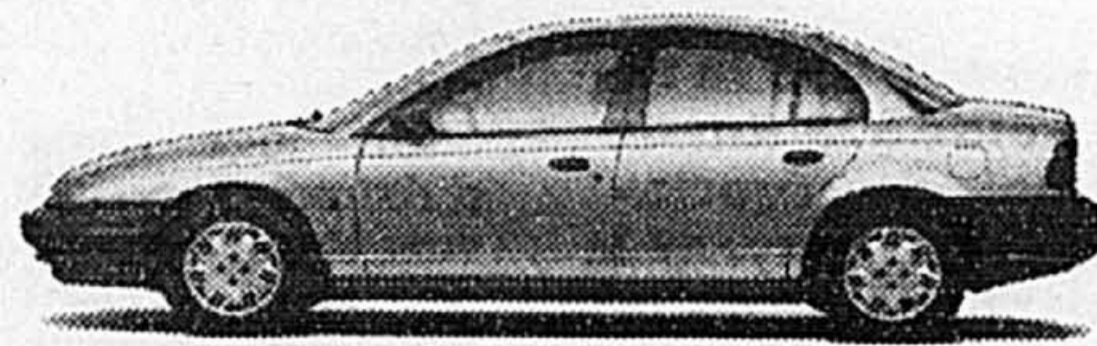


Saturn vous offre la sécurité, la durabilité et la fiabilité.
Le tout joliment enveloppé de polymère.



Chez Saturn, nous tenons tellement à nos clients que nous les installons dans des caissons de sécurité pour être bien sûr que rien de fâcheux ne leur arrive. Sedan, coupé sport ou familiale, tous les propriétaires de Saturn bénéficient chez nous de cette même sollicitude. C'est notre façon à nous de vous montrer que nous tenons à vous.

*Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,5%, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois (vous allez voir, c'est plus vite passé que 48 mois) et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses (ouf!) À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (méchante trotte) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn



183\$/mois* Bail de 36 mois
2000 \$ comptant
14 903 \$† (transport et préparation à la route inclus)

Saturn SL1 1999

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette.
Colonne de direction réglable. Banquette arrière 60/40 rabattable.



202\$/mois* Bail de 36 mois
2000 \$ comptant
17 123 \$† (transport et préparation à la route inclus)

Saturn SC1 3 portes 1999

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette.
Colonne de direction réglable. Banquette arrière 60/40 rabattable.

Modèles SL1 et SC1 3 portes 1999		
Vos paiements mensuels* (Boîte de vitesses manuelle)		Votre versement initial ou échange équivalent
SL1	SC1 3 portes	
183 \$	202 \$	2000 \$
213 \$	232 \$	1000 \$
243 \$	262 \$	0 \$

Climatiseur 23 \$ de plus par mois. Boîte automatique 17 \$ de plus par mois. Option 72 000 km disponible. Taux de financement concurrentiel disponible

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km.



Pour faire tout autrement

1 888 4SATURN

www.saturncanada.com

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassaauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.gravel.qc.ca

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondial-ssi.com

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



IRLANDE

Appel de Blair

Le premier ministre britannique Tony Blair a appelé hier soir les acteurs politiques du conflit nord-irlandais, engagés dans une semaine cruciale pour l'avenir du processus de paix, à ne pas trahir la confiance de la population. Il parlait à Hillsborough, au sud de Belfast, en attendant son homologue irlandais Bertie Ahern, où il entend presser les représentants des communautés catholique et protestante à s'entendre pour appliquer l'accord conclu il y a un an. Sa mise en oeuvre est paralysée depuis des mois en raison du contentieux sur le désarmement des milices, à commencer par celui de l'IRA.

d'après AFP

CUBA

Visites d'étrangers

Plusieurs responsables européens, ministres et parlementaires, effectuent ces jours-ci des visites officielles ou privées à Cuba. Le ministre autrichien des Transports et de l'Environnement, Caspar Einem, rencontrera ses homologues cubains en marge d'une visite officielle. Le ministre italien des Transports, Tiziano Treu, était hier à La Havane pour une visite officielle. Un groupe de trois sénateurs italiens est arrivé dimanche soir à La Havane. Le secrétaire d'État français au Tourisme, Michèle Demessine, était en visite officielle la semaine dernière. Ces visites arrivent peu après que l'Union européenne eut demandé la libération « rapide » de quatre dissidents emblématiques récemment condamnés.

d'après AFP

ÉTATS-UNIS

Haitien torturé

La sélection des jurés pour décider du sort de quatre policiers new-yorkais accusés d'avoir battu et torturé un immigré haïtien il y a 18 mois, a débuté hier, alors que la mort d'un Guinéen criblé de balles par la police début février n'en finit pas de secouer la métropole américaine. Plus de 600 personnes devaient remplir un questionnaire cherchant comme d'habitude à connaître les liens et contacts éventuels entre les jurés potentiels et les forces de l'ordre ou la justice, mais tentait aussi d'établir si la mort d'Amadou Diallo, 22 ans, tué de 19 des 41 balles tirées contre lui le 5 février par des policiers, pouvait influencer leur jugement. Justin Volpe, 26 ans, Charles Schwarz, 35 ans, Thomas Wiese, 35 ans, et Thomas Bruder, 32 ans, qui sont Blancs, sont accusés d'avoir tabassé Abner Louima, 32 ans, marié et père de deux enfants, après son interpellation lors d'une bagarre dans un club du quartier de Brooklyn à l'aube du 9 août 1997.

d'après AFP

RDC-CONGO

Drôles de missionnaires

Le ministre zimbabwéen de la Défense, Moven Mahachi, s'est dit « satisfait des progrès significatifs » réalisés par les forces armées congolaises (FAC) et ses alliés en République démocratique du Congo, à l'issue d'un entretien dimanche à Kinshasa avec le président Laurent-Désiré Kabila. « Au front Est, l'ennemi a été arrêté », a affirmé Mahachi, qui a aussi confirmé l'arrestation à Harare, au Zimbabwe, d'« espions » américains. Il a invité les Congolais à ne pas se fier à « la propagande de Washington » pour qui ces Américains sont des « missionnaires ». « Avez-vous jamais vu un missionnaire sans bible et qui a des armes en lieu et place de la bible ? » a demandé Mahachi. Il a affirmé que « ces gens avaient une très mauvaise mission, consistant à détruire nos pays, l'un après l'autre par des sabotages ou en tuant nos dirigeants ».

d'après AFP

La bouteille de la discorde

Téhéran refuse que du vin soit servi à table à l'Élysée, provoquant le report d'une visite officielle de Khatami

HENRI MAMARBACHI
de l'AFP, PARIS

Une banale histoire de vin : ainsi peut-être résumée la raison du report, annoncé hier par Téhéran, de la visite officielle en France du président de la République islamique, Mohammad Khatami.

Le report de ce déplacement, à une date non précisée, est lié à un problème de protocole, la République islamique refusant que du vin soit servi à table, lors du dîner qui était prévu à l'Élysée, ont indiqué des sources proches du dossier.

« Il s'agit d'une question d'usage — qui ne connaît pas de dérogations — en France, concernant les dîners officiels offerts en l'honneur des hôtes étrangers », ont précisé ces sources.

Un simple communiqué de la présidence iranienne a annoncé le fâcheux contretemps, plutôt rare en matière de visites d'État. D'autant plus qu'il s'agit du premier déplacement en France d'un président iranien depuis la Révolution islamique de 1979.

« Le voyage du président Khatami en France ne pourra pas avoir lieu à temps du fait que les deux parties n'ont pas pu se mettre d'accord sur le programme de cette visite », a annoncé Téhéran.

Ni la présidence de la République française, ni le Quai d'Orsay, ni l'ambassade d'Iran (fermée pour la fête musulmane de l'Eid al-adha), n'ont commenté hier ce changement de programme d'une visite pourtant inscrite dans le cadre du « dialogue entre civilisations » que prône un président iranien réputé modéré et moderniste, mais qui se doit de composer avec la frange conservatrice du régime.

La formulation du communiqué iranien laisse clairement entendre qu'une date — le 12 avril, selon

des sources diplomatiques à Paris — avait bien été retenue pour la visite, qui n'a pourtant jamais fait l'objet d'une annonce officielle dans les deux capitales.

« La raison de la discorde : une bête histoire de bouteille », a déploré un diplomate français qui a requis l'anonymat.

La décision iranienne met provisoirement fin aux tentatives de trouver une formule de compromis pour sauver la visite de Khatami, à laquelle Paris et Téhéran sont très attachés.

Un séjour « profil bas », amputé du traditionnel repas officiel, mais avec conférence de presse commune, a été notamment envisagé, a-t-on appris de bonne source à Paris. Parmi les autres formules envisagées avant d'être abandonnées : que le vin soit servi dans des verres opaques pour le cacher aux yeux des vertueux hôtes.

Selon le quotidien français *Libération* d'hier, un déjeuner jeudi dernier au Sénat pour l'ambassadeur d'Iran, à l'invitation du président des Amitiés parlementaires France-

Iran, Hubert Dumont-Chastel, afin de préparer la visite de Khatami, « a été annulé au dernier moment » pour les mêmes raisons.

Côté français, on souligne que les responsables français qui respectent les coutumes locales lors de leurs déplacements officiels à l'étranger s'accrochent à une attitude réciproque de la part de leurs invités.

On rappelle que les dirigeants français en visite dans des pays musulmans comme l'Arabie saoudite, où la consommation d'alcool est — comme en Iran — vigoureusement punie par la loi, se résignent volontiers à l'abstinence.

En revanche, les invités au dîner officiel offert le 17 septembre au Quai d'Orsay en l'honneur du prince héritier saoudien Abdallah Ben Abdel Aziz ont eu droit aux meilleurs crus de vins français.

Plus pragmatique et moins soucieux d'étiquette, le gouvernement italien a offert à Khatami, en visite officielle à Rome début mars, un menu quasi-végétarien arrosé d'eau minérale et de jus de fruits.

Cubas se réfugie au Brésil, Oviedo gagne l'Argentine

d'après AFP
BRASILIA

Le Brésil a accordé l'asile politique à l'ancien président Raul Cubas Grau, du Paraguay, a annoncé hier le ministère brésilien des Affaires étrangères.

Dans un communiqué rendu public peu après l'annonce à Asuncion par des sources officielles de la demande d'asile politique au Brésil présentée par Cubas, Brasilia a précisé qu'un avion des Forces aériennes brésiliennes était parti pour Asuncion afin de ramener l'ancien chef de l'État, qui a démissionné dimanche.

Selon le communiqué, Cubas se trouvait alors à la résidence de l'ambassadeur du Brésil à Asuncion.

Un juge d'une cour pénale d'Asuncion avait ordonné auparavant la mise en résidence surveillée de Cubas, accusé « d'homicide involontaire » à la suite de la mort de cinq manifestants vendredi au centre de la capitale paraguayenne.

Plus tôt hier, l'Argentine décidait d'accorder l'asile politique au général putschiste paraguayen Lino Oviedo, arrivé dimanche à l'aéroport de San Fernando, au nord de Buenos Aires, après avoir quitté le Paraguay avant la démission du président Raul Cubas.

L'asile a été accordé à l'ancien chef de l'Armée paraguayenne car « toutes les conditions prévues par le Traité de droit pénal international de Montevideo de 1989 et autres normes de droit international sont réunies », a annoncé Buenos Aires.

Le nouveau président paraguayen, Luis Angel Gonzalez Macchi, avait déclaré dimanche, peu avant sa prise de fonction, que son premier souci serait que le général Oviedo finisse de purger sa peine



PHOTO AFP

Le président du Sénat, Luis Angel Gonzalez Macchi (ci-dessus, à gauche), est devenu le quatrième chef de l'État de l'ère démocratique qui a suivi la dictature du général Alfredo Stroessner en 1989.

de 10 ans de prison à laquelle il a été condamné pour une tentative de coup d'État en 1996 contre l'ancien président Juan Carlos Wasmosy.

Le président Cubas l'avait fait libérer trois jours après son entrée en fonction le 15 août 1998. Emprisonné de nouveau mercredi, Lino Oviedo a pu quitter le Paraguay après avoir été une nouvelle fois élargi sur décision de Raul Cubas, peu de temps avant que l'ex-président n'annonce sa démission dimanche soir.

En prêtant serment au cours d'une brève cérémonie avant minuit locale, le président du Sénat, Luis Angel Gonzalez Macchi, est devenu le quatrième chef de l'État de l'ère démocratique qui a suivi la dictature du général Alfredo Stroessner en 1989.

Issu du parti du vice-président Luis Maria Argana, assassiné mardi dernier, le Mouvement de la réconciliation, dissident du Parti colorado, Gonzalez Macchi est un avocat de 53 ans qui a commencé sa carrière comme haut fonctionnaire sous Stroessner. Son père a été ministre de la Justice du régime entre 1970 et 1983.

La démission de Raul Cubas a été accueillie dans l'allégresse par des milliers de partisans de l'opposition massés devant la cathédrale d'Asuncion, endroit qu'ils occupent depuis le meurtre de Luis Maria Argana.

Avant même que Cubas n'annonce son départ, les hauts responsables de l'Armée ont affirmé qu'ils soutiendraient le nouveau pouvoir, dont ils « reconnaissent la légalité ».

REPÈRES / Bénin

Élections-test pour Kérékou

FRANCIS AHOUADI
de l'AFP, COTONOU

Quelque 2,7 millions d'électeurs béninois sont appelés aux urnes aujourd'hui pour des législatives qui vont constituer un test de popularité pour le président Mathieu Kérékou, trois ans après son retour au pouvoir.

En tout, 2905 candidats répartis sur 35 listes ou alliances de partis, se disputent les 83 sièges de la nouvelle Assemblée nationale, selon un scrutin de liste, proportionnel à un tour.

Les électeurs votent avec un bulletin électorale, utilisé pour la première fois au Bénin, pays pauvre dont la communauté internationale a salué les progrès démocratiques depuis l'avènement du multipartisme en 1990.

Les 35 listes sont représentées par des logos qui doivent être marqués d'un tampon dans l'isoloir.

Dimanche, au dernier jour de campagne, les partis ont sorti une ultime fois « les grands moyens ». Au lendemain de la fête musulmane de l'Aïd el-kébir, ils ont organisé de grands meetings.

Dans tous les quartiers de la capitale économique, Cotonou, se sont tenues des réunions politiques dans une ambiance de fête. Selon les reportages de la radio nationale, l'ambiance était la même à l'intérieur du pays et aucun incident grave n'a été signalé au cours de la campagne.

Au moins 20 listes se réclament du général Kérékou, qui a dirigé de 1972 à 1990 un régime d'idéologie marxiste-léniniste, avant de se rallier au libéralisme et de revenir au pouvoir par les urnes en 1996.

Se mettant au-dessus de la mêlée, Mathieu Kérékou n'est à aucun

moment intervenu directement dans la campagne.

En revanche, ses adversaires, qui présentent tout au plus une quinzaine de listes, se sont fortement engagés.

L'ancien président Nicéphore Soglo, qui ne brigue pourtant pas de poste de député, a sillonné tout le pays pour appeler à voter pour son parti, Renaissance du Bénin (RB).

Avec son épouse Rosine Soglo qui préside la RB, ils ont multiplié les rencontres avec la population et dénoncé « l'inertie et la gabegie du régime de Kérékou ».

Dans le centre et le sud du pays où les clivages entre partisans du président et opposition sont marqués, « la bataille va être rude », estime un observateur.

Dans l'Ouémé et l'Atlantique, le Parti du renouveau démocratique (PRD, opposition à Kérékou) de l'ancien premier ministre Adrien

Houngbédji affronte dans son fief traditionnel le Mouvement africain pour la démocratie et le progrès (MADEP, mouvance présidentielle) de Séfou Fagbohoun, un homme riche qui a créé le MADEP il y a à peine un an.

Dans le Zou (centre), la RB affronte le Parti du salut (PS) de l'actuel ministre de l'Éducation nationale Damien Alahassa et quelques petites formations de la mouvance présidentielle.

La Commission électorale nationale autonome (CENA), présidée par l'avocat Saïdou Agbantou, par ailleurs président de la Commission béninoise des droits de l'homme, a assuré que tout était « fin prêt ».

Des observateurs internationaux surveilleront le scrutin, dont la député libérale du Québec, Fatima Houda-Pépin, déléguée de la section Amérique de l'Association parlementaire francophone.

Monde

Des fantassins contre Milosevic ?

L'OTAN y répugne mais pourrait y être forcée

DENIS HIAULT
de l'AFP, LONDRES

Faut-il ou non déployer des troupes au sol contre l'armée de Slobodan Milosevic ?

À la question, les politiciens des pays de l'OTAN répondent catégoriquement par la négative, mais les aléas de la campagne aérienne en cours risquent de les contraindre à changer de plans, relèvent les experts.

La décision d'un déploiement terrestre relève essentiellement du politique. Du strict point de vue militaire, on ne peut prétendre régler l'affaire exclusivement avec des avions et des missiles Tomahawk, affirment à l'unisson les spécialistes de la guerre moderne.

Selon eux, trois impondérables au moins pourraient forcer l'OTAN — qui n'en a ni le mandat ni l'envie — à aventurer des fantassins en territoire ennemi : les résultats décevants de bombardements contre l'appareil militaire serbe, une intensification intolérable de la répression au Kosovo que l'opération « Force alliée » était censée interrompre, ou la nécessité de riposter à une attaque serbe contre les trou-

pes de l'OTAN massées en Macédoine ou en Bosnie voisines.

« Bien qu'ils répugnent à l'idée, ils pourraient bien être amenés à déployer des troupes », dit Paul Beaver, expert auprès du groupe Jane's spécialisé dans les questions de défense. « Ils » désignant les responsables des 13 pays de l'OTAN engagés dans les raids et aujourd'hui confrontés à « une catastrophe humanitaire qu'ils ont peut-être contribué à aggraver ».

Le général Michael Rose, ex-commandant de la force de protection de l'ONU (FORPRONU) en Bosnie, est catégorique. « L'OTAN s'est trompée de stratégie. Il faudrait éliminer, un par un, chars, mortiers et, a fortiori, les armes automatiques légères. » Toutes tâches « impossibles sans déploiement de troupes au sol ».

« Personne ne me fera croire qu'il est possible de détruire des armes de poing avec des avions », renchérit Jonathan Eyal, le directeur de l'institut de recherches stratégiques RUSI. « Or c'est avec des armes de poing que s'opère le nettoyage ethnique. »

Aucun expert ne remet en cause la suprématie aérienne de l'OTAN, même si le spectacle de paysans



Un réfugié kosovar de Kacakik console sa fille éplorée.

PHOTO REUTERS

serbes dansant sur l'aile d'un bombardier furtif détruit au sol a relativisé le mythe de l'invincibilité américaine.

Mais « six semaines de bombardements préparatoires ont été nécessaires avant de lancer les troupes alliées contre l'Irak » en 1991, rappelle Andrew Brookes, de l'Institut international de recher-

ches stratégiques (IISS). Il en faudrait davantage pour affaiblir l'armée yougoslave forte de 115 000 hommes.

Jusqu'à 200 000 soldats de l'OTAN seraient nécessaires pour en venir à bout, selon diverses sources diplomatiques. Probablement au prix de lourdes pertes, inacceptables pour des opinions

publiques versatiles. Il a suffi de 14 morts — GI et pilotes — pour que les Américains se désengagent de Somalie en 1992, se souvient Jonathan Eyal.

Le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark, lui-même vétéran de Saïgon, ne saurait prendre à la légère la menace du millicien Arkan et de ses « Tigres », qui promettent de transformer le Kosovo en « un nouveau Vietnam, en Europe ».

Les États-Unis « n'ont non seulement aucun plan mais aucune intention de déployer des troupes au sol dans un environnement hostile », a insisté le secrétaire à la défense William Cohen, quatre ans après l'engagement de troupes de l'Alliance en Bosnie, en 1995.

Les gouvernements allemands et français ont également écarté « l'hypothèse d'une guerre terrestre ». Et le premier ministre britannique, Tony Blair, a refusé hier, à l'instar du secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, d'envisager un déploiement de troupes qui auraient une mission autre que celle d'imposer une paix préalablement négociée.

Un génocide programmé

Les frappes n'y sont pour rien dans l'exode, selon Washington

d'après AP, PC et AFP
WASHINGTON

Embarrassés par l'exode massif de Kosovars vers les pays voisins et les rapports d'exécutions et d'atrocités, les pays de l'OTAN engagés dans le bombardement de la Yougoslavie accusaient hier les troupes serbes de « nettoyage ethnique » et de « génocide ».

Mais la Maison-Blanche, relayée par le ministre canadien de la Défense, Art Eggleton, niaient que les frappes aériennes de l'OTAN avaient favorisé le « nettoyage ethnique » au Kosovo.

Le secrétariat d'État américain admettait toutefois qu'il y avait des « indications d'un génocide en cours » dans la province serbe.

Mais à Ottawa, Art Eggleton a affirmé que « ce que fait Slobodan Milosevic, le président yougoslave, c'est ce qu'il fait depuis un temps déjà, et il allait continuer ses atrocités et ses brutalités avec ou sans frappes aériennes ».

Le porte-parole du secrétariat d'État James Rubin a accusé les Serbes de procéder à « une action criminelle et horrible sur une échelle maximale ». Il a fait état d'exécutions de professeurs albanais, d'un négociateur et de centaines de civils.

Rubin a déclaré que Milosevic pouvait être tenu responsable de ces crimes devant la justice internationale et, à ce titre, être emprisonné à vie. « Nous ne doutons pas qu'il porte une responsabilité politique », a-t-il souligné.

Invoquant « ses actions passées », le porte-parole de la Maison-Blanche Joe Lockhart a expliqué, comme Eggleton, que Milosevic aurait développé la répression contre les Kosovars même sans les frappes de l'OTAN.

« Si vous regardez ce qui se passe aux frontières, vous avez quelque chose qui ressemble à la définition littérale du nettoyage ethnique », a déclaré Lockhart.

À Bruxelles, le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea, a indiqué hier que les forces militaires et policières serbes continuent une campagne « systématique » de « nettoyage ethnique » des Albanais vivant dans la province serbe de Kosovo.

Plus de 60 000 Kosovars ont traversé la frontière albanaise depuis samedi, a annoncé hier à Genève le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

« Cette frontière n'est qu'une des portes de sortie du Kosovo, il y a des réfugiés qui vont au Monténégro et jusqu'alors très peu sont arrivés en Macédoine », a dit la porte-parole Judith Kumin.

« Mais, a-t-elle ajouté, il se peut aussi que nous vivions un grand afflux de réfugiés vers la Macédoine. »

« Nous écoutons les réfugiés, nous savons que leurs témoignages doivent être pris au sérieux, ce sont surtout des femmes, des enfants et des vieillards et il n'y a pratiquement pas d'hommes qui traversent la frontière », a-t-elle dit.

« Ils nous racontent tous que les forces de sécurité serbes sont venues dans leurs villages, leur ordonnant de quitter leur maison et emportant des hommes dans des camions », a expliqué M^{me} Kumin.

Un porte-parole de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en Albanie a déclaré que 70 000 Kosovars étaient arrivés dans le nord-est de l'Albanie depuis samedi et que « des fleuves » d'autres réfugiés continuaient d'affluer.

Selon le gouvernement du Monténégro, il y aurait 10 000 réfugiés arrivés en fin de semaine de la région de Pec, plus 25 000 qui s'y trouvaient déjà. « On n'est pas sûr sur place mais le chiffre nous semble tout à fait réaliste », a indiqué M^{me} Kumin.

Alarmée par l'afflux de réfugiés du Kosovo, l'Europe commence à prendre des mesures pour venir en aide à ces personnes déplacées au nombre de plusieurs dizaines de milliers.

La préoccupation européenne a été marquée par l'annonce du départ imminent pour les Balkans de la commissaire à l'Action humanitaire, M^{me} Emma Bonino.

La France a « encouragé » la présidence allemande de l'UE à réunir une conférence internationale pour coordonner l'aide humanitaire aux réfugiés kosovars avec l'OSCE, le Groupe de contact, et des organisations humanitaires comme le HCR.

LE MERCREDI 31 MARS, C'EST LE SUPER SOLDE À LA BAIE!

Les rabais s'appliquent sur nos prix ordinaires (sauf avis contraire). Le choix varie selon le magasin.

<p>40 % de rabais additionnel</p> <p>Toute la mode en liquidation à prix déjà réduits de 25 % à 50 %.</p> <p>Dans le lot : mode pour femme, homme et enfant, lingerie et chaussures.</p> <p><small>* Sur nos derniers prix étiquetés. Mode pour femme la semaine, div. 04, 05, 08, 10, 11, 12 et 13.</small></p>	<p>25 % de rabais BIJOUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélection de bijoux fantaisie • Bijoux, div. 06. <p>MONTRES ET PENDULES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix de montres et pendules • Bijoux, div. 06. Le choix des marques varie selon le magasin. <p>MODE POUR LUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cravates à prix ordinaire • Exception : modèles Tommy Hilfiger, Kent d'Arrow, deux de cravates Hunt Club à 35 \$ et deux de cravates Colours d'Alexander Julian à 45 \$. • Pyjamas et peignoirs • Exception : articles Tommy Hilfiger, Calvin Klein et Polo. <p>Accessoires pour homme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exception : articles Tommy Hilfiger, Calvin Klein, Polo et Nautica. • Basiques, div. 11. <p>LES pulls printaniers 1999.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tailles P à TG. • LES chemises tissées et en tricot à prix ordinaire • Tenues plein air Nike, Brooks, Reebok, Discus, etc. • Mode Printemps, div. 11. <p>Real Clothes, Back To Basics, Dex, On The Brink et autres marques pour jeune homme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exception : articles Tommy Jeans, Polo Jeans, Calvin Klein Jeans, Nautica Marine Denim, Guess Jeans et deux d'articles Back To Basics. • Mode pour jeune homme, div. 12. • Collections d'extérieur printaniers Northern Spirit®, Woolrich et Muskoka Lakes • Exception : articles Timberland. • Mode sport pour homme, div. 10. <p>MODE POUR ENFANT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mode printanière à prix ordinaire pour fille, 2 à 14, et garçon, 2 à 16 • Exception : articles Tommy Hilfiger et Polo. • Mode pour enfant, div. 13. <p>CHAUSSURES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaussures à prix ordinaire pour toute la famille • Exception : chaussures Ecco, Rockport, Tommy Hilfiger, Aerosoles, Wayne et Earl de Hush Puppies, Nine West, Enzo Angiolini, Trappes, Calvin Klein, Timberland, Nichols, Glade, Clark's, First Step et Strada de Boston et Cole Haan. Chaussures, div. 08. 	<p>25 % de rabais LINGE DE MAISON</p> <ul style="list-style-type: none"> • La literie Wamsutter, Ralph Lauren, Tommy Hilfiger, etc. • LES couvertures • LES coordonnés et accessoires de salle de bains • Linge de table et de cuisine • Exception : articles Waterford. • LES coussins et jefés • Linge de maison, div. 17. <p>APPAREILS ÉLECTRONIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES tables-télé et meubles audio-vidéo • Appareils électroniques, div. 18. <p>JOUETS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix de poupées de marque • Jouets, div. 19. <p>20 % de rabais ACCESSOIRES POUR ELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sacs à main • Exception : modèles Coach, Calvin Klein, DKNY, Derek Alexander, Fossil, Guess, Kenneth Cole New York, Nine West, The Saks et Liz Claiborne. • Accessoires, div. 07. • Portefeuilles pour elle • Exception : modèles Liz Claiborne et Fossil. • Accessoires, div. 07. <p>MODE POUR LUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaussures et sous-vêtements • Exception : sous-vêtements et chaussettes Tommy Hilfiger, Jockey, Calvin Klein et Hugo Boss; sous-vêtements Polo; tris de paires de chaussures pour homme. • Basiques pour lui, div. 11. • LES vêtements d'extérieur tout-aller pour le printemps • Sélection de blousons de cuir • Pantalons Christopher Rand® sans repassage* en 2 modèles. Tailles 30 à 42. • Pantalons Grenadier® en serge tout coton. Tailles 30 à 42. • Pantalons Dockers® et Haggard sans repassage* en 2 modèles. Tailles 30 à 42. • Mode sport pour lui, div. 10. • *Sans repassage au sortir du sèche-linge. <p>FRANÇAISES</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES biscuits La Table du Gouverneur® • Françaises, div. 19. 	<p>10 % de rabais LITERIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • La literie Disney et LNH pour enfant • Linge de maison, div. 17. <p>APPAREILS ÉLECTRONIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES appareils audio portatifs, téléphones et répondeurs • Appareils électroniques, div. 18. <p>GROS ÉLECTROS</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES aspirateurs, micro-ondes et gros électros de marques nationales à prix ordinaire • Gros électroménagers, div. 18. <p>30 % de rabais additionnel ACCESSOIRES POUR ELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accessoires marqués d'un point rouge à prix déjà réduit de 25 %. • Lot de foulards, ceintures, chapeaux et parures de cheveux. • Sur nos derniers prix étiquetés. • Accessoires, div. 07. <p>BIJOUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bijoux mode à prix de liquidation. • Sur nos derniers prix étiquetés. • Bijoux, div. 06.
<p>50 % de rabais BIJOUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bijoux en or 10 ct et 14 ct, boucles d'oreilles, chaînes, bracelets, breloques, bijoux Boy Kids et d'antiquaire • Exception : bijoux Principales et ceux à prix vedette se terminant par 99 \$. • Bijoux, div. 06. <p>VAISSELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES couvertures de 5 pièces, articles suivis, moules et ustensiles de cuisine signés Royal Albert • LES couvertures de 5 pièces et les services de 16 ou 20 pièces signés Johnson Bros., à motifs Willow Blue, Athena, Heritage, Regency, Richmond, Old English Garden et Fresh Fruit • Vaisselle, div. 15. <p>USTENSILES DE CUISISON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Batteries de cuisine et articles suivis Circulon®, Professional d'Anolon, Le Cook's Ware, La Table du Gouverneur®, Siena et MCT5 de Lagostina, ainsi que Professional de La Table du Gouverneur® • Articles ménagers, div. 16. <p>LINGE DE MAISON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Serviettes unicolores • Exception : modèles Royal Velvet, Ralph Lauren, Guess, Nautica et Tommy Hilfiger. • LES oreillers 	<p>30 % de rabais ACCESSOIRES POUR ELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lunettes de soleil • Exception : modèles Liz Claiborne et Alfred Sung à 19,99 \$ et ceux marqués « Achat spécial ». Accessoires, div. 07. <p>BIJOUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bijoux et figurines en argent fin, serifs de marcoscilles, de pierres semi-précieuses et en jade de la C.-B. • Bijoux, div. 06. <p>MODE POUR LUI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemises de ville à prix ordinaire pour lui • Exception : modèles Tommy Hilfiger. • Mode pour homme, div. 11. <p>MODE POUR ENFANT</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES vêtements d'extérieur printaniers pour fille, 2 à 14, et garçon, 2 à 16 • Mode pour enfant, div. 13. <p>ARTICLES-CADEAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES articles-cadeaux en cristal • LES figurines Royal Doulton • Verres à pied et articles-cadeaux Waterford • Exception : articles Waterford par John Rocha. • Articles creux en métaux autres que ceux mentionnés précédemment • Exception : articles Seagull en étain, Alessi et Nambé. Vaisselle, div. 15. <p>ACCESSOIRES DÉCO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accessoires décoratifs • Exception : bougies et articles Claire Burke. • Accessoires, div. 15. <p>BAGAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES bagages Atlantic • Accessoires, div. 07. 	<p>25 % à 55 % de rabais MEUBLES ET DUOS-SOMMIL</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES duos-sommeil • LES canapés, causeuses et fauteuils • LES meubles de chambre à coucher et de salle à manger • LES tables et meubles d'appoint, les éléments muraux et les meubles audio-vidéo • LES lampes, gravures et miroirs • LES lits fantaisie • Meubles, div. 18. <p>25 % de rabais MODE POUR ELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sélection de vêtements griffés signés Liz Claiborne, Jones New York, Rena Rowan, Bianca Nygård, Concept XXV et autres • Mode de choix pour elle, div. 03. Le choix des marques varie selon le magasin. • LES pulls du rayon des pulls pour femme • La mode tout-aller Northern Spirit® Wear • LES interchangeable carrière Principales®, Alla, Alla Sport, Haggard For Her et FairSet® • Mode carrière et tout-aller, div. 02. <p>COLLANTS FINS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collants fins, collants et chaussettes en paquet écono • Accessoires, div. 07. 	<p>250 \$ de rabais</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES télé de projection <p>100 \$ de rabais</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES télé de 81 cm (32 po) et 89 cm (35 po), combinés audio et ciné maison tout en un <p>75 \$ de rabais</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES télé de 69 cm (27 po), caméscopes et chaînes audio à plus de 500 \$ <p>50 \$ de rabais</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES télé de 51 cm (20 po), magnéto-scopes à 4 têtes, composantes audio et minichaines à moins de 500 \$ <p>25 \$ de rabais</p> <ul style="list-style-type: none"> • LES télé de 33 cm (13 po) et magnéto-scopes à 2 têtes • Appareils électroniques, div. 18. <p>20 \$ de rabais MODE POUR ELLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeans Levi's® de fin de série pour elle



CHRYSLER NEON 2000

Même si elle est la petite dernière de la famille Chrysler, la nouvelle

Neon 2000 se comporte comme une grande berline. Mais rien d'étonnant puisque les ingénieurs Chrysler lui ont donné les mêmes atouts qui font la renommée des berlines Chrysler: habitacle luxueux, espace intérieur généreux, moteur fougueux, performance enivrante. Et ce n'est pas tout. Avec une liste de caractéristiques de série qu'on ne s'attend pas à trouver dans cette catégorie, la nouvelle Chrysler Neon 2000 est possiblement la plus grande des petites berlines.

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE:

- Climatisation • Moteur de 2 L à 16 soupapes et 132 chevaux
- Suspension indépendante aux quatre roues • Volant inclinable
- Insonorisation supérieure • Deux sacs gonflables de nouvelle génération • Poutres latérales de protection • Radiocassette stéréo à 6 haut-parleurs • Dossier arrière rabattable 60/40 • Console centrale avec rangement pour CD • 13 espaces de rangement • 4 porte-gobelets
- Protection 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur

CHRYSLER NEON 2000



le génie exprimé avec passion

CHRYSLER PRÉSENTE LA PLUS PETITE DE SES GRANDES BERLINES.

